

ABREVIATIONS :

Identification de l'observation :

- ✓ N° de l'observation
- ✓ Objet de l'enquête : M4 ou PDA
- ✓ Mode de participation :
 - RC = Registre commune
 - RD = Registre dématérialisé
 - CR = Courriers
 - n= courriels
 - O = Observations orales
- ✓ Nom de la commune : 3 lettres pour identifier la commune selon le tableau ci-dessous :

ACHENHEIM	ACH
BISCHEIM	BIS
BLAESHEIM	BLA
BREUSCHWICKERSHEIM	BRE
ECKBOLSHEIM	EKB
ECKWERSHEIM	EKW
ENTZHEIM	ENT
ESCHAU	ESC
FEGERSHEIM	FEG
GEISPOLSHEIM	GEI
HANGENBIETEN	HAN

HOENHEIM	HOE
HOLTZHEIM	HOL
ILLKIRCH- GRAFFENSTADEN	ILL
KOLBSEHIM	KOL
LAMPERTHEIM	LAM
LINGOLSHEIM	LIN
LIPSHEIM	LIP
MITTELHAUSBERGEN	MIT
MUNDOLSHEIM	MUN
NIEDERHAUSBERGEN	NIE
OBERHAUSBERGEN	OBH

OBERSCHAEFFOLSHEIM	OBS
OSTOFFEN	OST
OSTWALD	OSW
PLOBSHEIM	PLO
REICHSTETT	REI
SCHILTIGHEIM	SCH
SOUFFELWEYERSHEIM	SOU
STRASBOURG	STR
VENDENHEIM	VEN
LA WANTZENAU	LWA
WOLFISHEIM	WOL

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
1-M4-RD/LAM	MEYER C.									Demande de précision sur la M4 prévue à Lampertheim
2-M4-RD/ILL	WEIL G.		26							Demande l'inscription de la protection d'un arbre (Tilleul) sis 8, rue de Nice
3-M4-RD/LWA	BROUARD V.		25-30							Demande inscription en site naturel classé : gravière WOLFERT Demande protection maisons colombages et granges + ancienne école des filles
4-M4-CL/STR	KELLER P.				115					Demande maintien terrain agricole: secteur Chasseurs-Fischacker Demande mixité sociale : quartier de l'Orangerie
5-M4-RC/ACH	MESSMER M.	X								Demande reclassement zone A1 en zone A6 ou A5 : projet de construction d'une écurie active
6-M4-CL/MUN	PERIGON D.			86				MUN 13 et MUN 14		Opposition à la création de 2 chemins : MUN13 et MUN14
7-M4-CL/PLO	COUSSEAU F.	X			X					Demande reclassement zone A1 en zone A6 ou A5 : ferme THUMENEAU / projet d'aménagement et sécurisation logement
8-PDA-RD/OBS	ADAM P.								X	Demande la non opposabilité de l'ABF aux équipements « énergie verte »
9-M4-CL/MUN	MULLER G.			86-100						Opposition projets d'ER
10-M4-CR/STR	HEINON P		26/27							Opposition à EPCC – propriété 1 », rue du Wickenfeld
11-M4-ILL-CR	Ehpad Niederbourg		X							Demande suppression en partie EPCC pour pouvoir créer pergola sur terrain déjà dallé. Propose compensation.
12-M4-MUN-N	TIXIER J		X					X		Conteste non constructibilité de 6 ares de sa propriété et projet cheminement doux nécessitant abattage arbres et à 2 m de sa piscine rue du Strengfeld.
13-M4-MUN-N	TIXIER H.		X					X		Conteste non constructibilité de 6 ares de sa propriété et projet cheminement doux nécessitant abattage arbres et à 2 m de sa piscine rue du Strengfeld (idem OBS 12)

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
14-M4-MUN-N	HELDT F		X					MUN 14 et MUN 15		S'oppose au projet de cheminement doux rues A. Schweitzer-Rue du Strengfeld
15-M4-EM-N	CHABAN I			X						Propose diverses solutions pour améliorer les mobilités
16-M4-ILL-N	FISCHER L				X					Demande éclaircissements sur SMS2 rue des platanes (et des fleurs)
17-M4-EM-RD	LECOMTE P		X							Observations sur mise en souterrain réseaux secs
18-M4-STR-RD	Le MELLE C S		X							Demande si l'étang secteur Wattwiller-maquis peut être affecté à l'usage du public
19-M4-STR-RD	Le MELLE C S		X							Demande classement en EPCC d'un terrain jouxtant l'aérodrome du Polygone
20-M4-EMS-RD	NEZONDET A			X						Propose d'utiliser la ligne TRAM pour le transport de marchandises
21-M4-RD/HOE	DURAND DAUB		X							Trouve manque de parcs et de verdure le long Technicentre SNCF
22-M4-RD/MUN	BOURDET L.		26							Opposition à EPCC au 16 rue St Thomas
23-M4-RD/KOL	MARFING E.	x	x							Ne comprend pas légendage en points verts d'une partie de ses parcelles. Demande cession de parcelles privée vers public utilisée comme sentier Demande sécurisation déversoir d'orages
24-M4-RD/EMS	SCHWEITZER J			75						Critiques sur les règles prévues / stationnement des vélos
25-M4-RD/MUN	GUILLAUME C.			75						Demande réaménagements de certaines voies (non précisées) pour améliorer la sécurité des piétons et cyclistes

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°								AUTRES
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
26-M4-RD/EMS	MAGNIN M.		26	x						Propose 1 EPCC sur une partie des parcelles limitrophes de la route des chasseurs à la Robertsau pour éviter l'implantation d'une future voirie et recommande 1 chemin vélo/piéton
27-M4-CL/EMS MUN	KUHN A.		26					MUN 14 et MUN 15		Opposé à la création d'EPCC sur l'EMS et MUN rues Strengfeld et Schweitzer
28-M4-CL/EMS	KUHN MT.		26					MUN 14 et MUN 15		Opposé à la création d'EPCC à MUN rues Stregfeld et Schweitzer
29-M4-CL/MUN	DIERSTEIN P.		26	86				MUN 14 et MUN 15		Opposé à la création d'EPCC rues Strengfeld et Bellocq et 2 voies cyclistes ER 14 et 15
30-M4-CL/STR	MAGNIN M.		26							Plan en complément obs. n°26
031 -M4-CL/STG	MAGNIN Michel		26							Proposition inscription EPCC sur parcelles 602/600 (ppt EMS) et 597/599 (ppt MAGNIN) route des chasseurs à la Roberstau, seule parcelle verte du secteur
032 -M4-CL/ILL	MATHIEU David				X					Illkirch - souhaite que sa parcelle actuellement classée en zone artisanale soit reclassée en zone à urbaniser, pour pouvoir construire des logements, de l'habitat jouxtant déjà son terrain
33 -M4-CL/MUN	SAHINKAYA Deriya		26		X					Propriété N° 8 rue du Climont - 67450 MUNDOLSHEIM) - identifiée sous le numéro 624 Opposé à la création d'un EPCC sur son terrain, de plus un permis de construire a été affiché en mairie en date du 22/03/2022, les travaux sont en cours

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
34-M4 -RC/EN	M et MME MOUGEOT		26							Ppt 119 rue des perdrix s'opposent à la création d'un EPCC sur leur parcelle ne comprenant pas l'imputation de leur terrain de 25%, opposition qu'ils ont déjà signalé à la concertation préalable. Ils vont remettre des documents prochainement.
35-M4 RC/VEN	- LANG MARTIN Sylvie		26							Opposée à la création d'EPCC sur leur terrain – parcelle 381 et 379 – qui représenterai 50% de la surface des terrains.
36 -M4 RC/VEN	- M et MME ENGEL		X							S'interrogent sur le devenir de leur terrain, déjà classé en EPCC.
37--M4 RC/REI	- WACHTEL Gérard et Denise		26							Demande suppression EPCC au N°18,20 et 26 rue de Mundolsheim à Reichstett . Ne comprennent pas l'accord du permis de construire parcelle 212 au n°28 rue de Mundolsheim à l'arrière d'une maison existante.
38--M4 RC/SOU	- MESSNER Jacques		X							Observation porte sur modif 3 du PLUi réserve de la commission d'enquête concernant l'EPCC 56A rue de Brumath à Souffelweyersheim n'est pas respecté. Demande une concertation EMS avec les propriétaires concernant l'instauration EPCC sur ce secteur.
39-M4-RD/EMS	VOLKRINGER Olivier		X							Propose d'imposer dans toutes les zones ou au moins celles habitats et mixtes que 100% des espaces non construits soient perméabilisées, ce qui laisserai la possibilité l'aménagement de revêtement adapté pour la circulation des véhicules. Cette règle peut être mise en place au titre de l'article 151-22 du code de l'urbanisme (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043977807/2023-09-12) qui permet d'imposer une part minimale de surfaces non imperméabilisées. Cette mesure devrait également s'appliquer sur l'espace public. Il pourrait également être intéressant de limiter l'usage de matériaux imperméables et minéraux sur les trottoirs, les places et les rues à faible trafic, et de favoriser leur végétalisation.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou <i>autres problématiques</i> ou précisions intéressant l'enquête publique
										Indique également que la note de présentation sera plus lisible si on avait directement accès à l'extrait de plan qui concerne le point de modification.
40- M4-RD/EMS	FRANCOIS Olivier									<p>Demande assouplir l'obligation de création de place de stationnement voiture lors de la création de nouveau logement dans un immeuble existant et en lien avec l'amélioration énergétique des bâtiments.</p> <p>Possible de créer de nouveaux logements sous comble par exemple mais ne dispose pas forcément de l'emprise au sol pour une place de parking.</p> <p>Intéressant dans secteur où il y a de la demande et mode de déplacement est plutôt doux (ex vieux Cronenbourg zone 2). Vente comble peut être un apport pour financer la rénovation énergétique il propose de lier la dérogation à l'obligation de la création de nouveau stationnement à la rénovation énergétique de la copropriété en classe C ou D.</p> <p>La création de place de stationnement de voiture peut se comprendre pour une construction neuve, mais est problématique dans des copropriétés déjà existantes La proposition est de modifier le PLU M4</p> <p>règlement écrit comme suit : chapitre 2.2 : Travaux de transformation d'immeuble(s) existant(s) rajouter dans le chapitre 2.2.3 : proposition de rajout dans le chapitre 2.2.3 : « Lorsque l'autorisation d'urbanisme porte sur la transformation et l'amélioration d'immeuble(s) existants(s) les règles fixées en matière de stationnement des véhicules automobiles ne s'appliquent pas si la copropriété a un plan d'amélioration de classe énergétique en classe C ou D , en lien avec la création de nouveaux logements , dans la limite de 50% de la création de surface de plancher et si l'emprise foncière et l'architecture de l'immeuble ne le permet pas. »</p>

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										Estime que le chapitre 2.2.3 semble discriminatoire en sous - entendant que les personnes logeant dans des logements locatifs dit « sociaux » n'auraient pas soit les moyens ou le besoin d'avoir un véhicule automobile.
41-M4-RD/MUN	MOREAU		26							EPCC : mesure discriminatoire, devrait être imposée à tous Rue Strengeld-Bellocq/Dr Schweitzer :explorer d'autres pistes pour limiter les constructions
42-M4-RC/GEI	UZURALI		26							Suite à un reclassement de parcelle de zone UCA3 en UCA6 emprise au sol passe de 40 à 20%.Or recours déposé et réponse 30% autorisé. Cette décision n'a pas été prise en compte par l'EMS. Courrier suit.
43-M4-RD/SCH	Asso.Col'Schick	190						SCH 148		Relocalisation maison de retraite St Vincent de Paul rue St Charles Pas assez de précisions pour motif relocalisation. Quid des bâtiments existants. Quel impact sur l'environnement ? Proposition création EPCC sur le Parc (trame verte PLU) Ok pour abandon aménagement cheminement SCH 148
44-M4-RC/OBH	FUEXER				53					36 chemin des Sarments – Parcelle en UCA 6- renseignements pris
45-M4-RC/OBH	PIGNON				53					34 chemin des vignes – Parcelle en UCA6 – renseignements pris
46-M4-RC/OBH	IRION		26							Chemin de Mittelhausbergen/angle rue Colline réduire EPCC en largeur
47-M4-CL/MUN	KROENIG C.									Parcelle 10 rue Gal De Gaulle : jardin classé en IAUA1.demande si celui-ci peut être constructible avec une division parcellaire du fait d'un accès rue Gal de Gaulle.
48-M4-CL/LWA	STEIMER F.		25							Demande le classement et la protection de la rive et berges de l'Etang WOLFERT en zone n°7 (situées en zone Natura 2000)

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
49-M4-RD/MUN	DIEUDONNE J.			86						Proposition d'aménagement d'un espace mixte sur la rue de Souffel (sens unique voitures/trottoirs/piétons et cycles) vitesse limitée
50-M4-CL/MUN	BUHREL M.			86						Proposition d'aménagement d'un espace mixte sur la rue de Souffel
51-PDA-RD/OST	GRAFF								X	Demande création d'un PDA pour préserver le château d'Ostoffen, l'église St Jacques et le cœur historique du village face à un projet de construction d'une résidence de 40 logements dans le même périmètre (section IAUA2 7mET)
52-M4-CL/ILL	SIEDLER		26							3 avenue Messmer – demande redistribution des espaces sur son terrain pour réaliser une extension de sa maison en modifiant l'EPCC sur son terrain
53-M4-CL/ILL	Idem 52		26							Idem obs 52
54-M4-CR/MUN	RUIVO		26							Crainte à propos de l'instauration de la coulée verte et des habitations qui s'y trouvent : risque de générer des nuisances sonores, propice à des incidents, répercussions sur l'hygiène et la propreté de la zone, dépréciation des biens immobiliers
55-M4-CR/MUN	SAHINKAYA		26							Terrain 8 rue du Climont – parcelle 624 –demande l'annulation de l'EPCC instauré sur son terrain lors d'une modification antérieure
56-M4-CR/ILL	Architecte REUTENAUER pour famille LAMARCHE		26							28 rue des sœurs - propose de déplacer l'EPCC existant avec augmentation de sa surface totale
57-PDA-RD/OST	HEYBERGER								X	S'oppose à la bétonisation de la zone rue du Parc où se situent des bâtiments historiques remarquables (château, église et cœur historique) ainsi qu'un parc – demande instauration d'un PDA
58-M4-RC/EKB	HERR			X				ECK 14		Demande suppression de l'ER ECK14 – rue d'Oberhausbergen car n'a plus lieu d'être Demande suppression disposition « bâtiment remarquable au n° 47 de la rue d'Oberhausbergen au motif que c'est une passoire thermique

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
59-M4-RC/EKB	HERR			X				X		Demande suppression ER marge de recul sur la RD 1004(DUP TRAM)
60-M4-RC/ECK	LUTTER							ECK 14		Demande suppression ER ECK14
61 M4-RC-STR	Sene-Husler-Roumane						x			Veulent créer une salle de sports Parc des forges à Srasbourg Koenigshoffen (zone UXb4)- Salle de sport déjà existante sur le même secteur. Financement participatif important en cours et subventions en attente.
62 M4-N-EKB	Consorts HERR									Les consorts HERR, s'opposent (une seconde fois) au classement de parcelles leur appartenant en zone A 3 (alors qu'avant la modification 3 de PLUI, l'EMS souhaitait y créer une ZAC (zone d'aménagement concerté)..
63 PDA-OST	MAGNIN A								x	S'étonne que les abords du château d'Osthoffen de soient pas concernés par un PDA
64 M4-N-LAM	MEYER C			85						S'oppose au projet de création de piste cyclable (point 85)
65 M4-N-OBS	LINGENHELD	x								Projet de 2 parcs photovoltaïques en auto consommation et une déchetterie professionnelle. Zonage à adapter. NB : Projet ne figure pas sur "Règlement graphique" extrait des plans de zonage.
66 M4-N-MUN	FREY J.J			86				MUN 14 et MUN 15		S'oppose aux ER 14 & 15, en prônant des alternatives.
67 M4-N-MUN	FREY J.J		x							S'oppose à la création d'EPCC. Estime un manque d'équité.
68 M4-N-MUN	ZTOUTI H			86				MUN 15		Trouve incohérent l'ER MUN 15 sur la mobilité.
69 M4-N-OSW	Parc Alsace Aventure					x				Souhaiterait le déplacement des activités de loisirs vers le Lac Achard en raison du dépérissement des arbres de l'emplacement actuel.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
70 M4-N-MUN	DISCALA G		x	86				MUN 14 et MUN 15		S'étonne de l'ER14 et 15 ainsi que de la création d'EPCC dans le quartier.
71-M4-CL/OSTH	JOBST Raym SCHWEITZER V.				30				X	Proposent la création d'un PDA à Osthoffen pour l'église Saint-Jacques et le cœur historique du village en réaction au dépôt d'un PC relatif à 40 logements.
72-M4-CL/STR	SAMPERA J.Sébastien				X		X			12 rue d'Altkirch. Demande à pouvoir créer 1 ERP dans un ancien supermarché alimentaire en zone UXB3, pour y installer un lieu de culte protestant et un local socio-culturel.
73-M4-CR/LWA	ACKER Pierre	X								Exprime à nouveau son opposition au reclassement de Na en Nd des sections 21 et 23 lors de la révision du POS en 2001. Demande à la maire la suite donnée, les terrains devenant inconstructibles.
74-M4-CR/OSTW	MAIRE Pascal		26	107						4 rue Copernic. Souhaite modification de l'emplacement d'une partie boisée sur son terrain. Fait référence à la carte du point 107 qui concerne en fait STBG. S'agit a priori d'un EPCC (point 26).
75-M4-CR/MUN	KUHN Alain et Françoise				X					1 rue Le Vignoble. Souhaitent que la zone du Vignoble soit classée de telle manière à éviter toute construction de bâtiments importants.
76-M4-CR/MUN	SAMSEL Jean			101				MUN 13		24 rue A. Camus. 1. Signale un problème de signalement "vélos en contre-sens" rue de la Souffel : demande abaissement du panneau indicateur ou son transfert du côté droit de la chaussée, pour améliorer la sécurité. 2. Conteste l'ER MUN 13 (élargissement de la rue de la Souffel).
77-M4-RD/MUN	DIEUDONNE Joël			101						Pour la rue de la Souffel : ne rien faire ou élargir les trottoirs et créer des parkings pour déposer les enfants à l'école.
78-M4-RD//MUN	DIEUDONNE Josée	X		101						Rue de la Souffel : ne pas porter atteinte à la rivière Souffel pour tout projet.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
79-M4-CR/MUN	SAMSEL Jean			86-101				MUN 13 – MUN 14 – MUN 15		<ol style="list-style-type: none"> Conteste l'élargissement de la rue de la Souffel (MUN13) et demande sa suppression. Conteste les ER MUN 14 et 15 (liaisons cyclables) car devant favoriser les cambriolages, non demandées et risque de spoliation des propriétaires. Propose une piste cyclable le long de la Souffel secteur rues de la Souffel et A. Camus.
80-M4-CR/MUN	OPEL Huguette			101				MUN 13		Opposée à l'élargissement de la rue de la Souffel (ER MUN 13). Craint un droit de préemption sur sa parcelle et une amputation de son jardin.
081 RC/MUN	-M- BECKER H		X		X		X			Se demande si les modifications ne favorisent pas les habitats collectifs au détriment des espaces verts. Quels sera la destination des locaux de la gendarmerie après leur déménagement ? Bassin d'orage créé sert-il à passer du terrain non constructible en constructible ?
082 RC/MUN	-M4- M et MME RUIVO			86				MUN 14		Contre MUN 14 qui à leur sens n'est pas utile et se transformerait en une zone avec des nuisances sonores.
083 RC/MUN	-M4- LEGROS Jean Claude			86				MUN 14		Pense que MUN14 apportera uniquement nuisance sonore.
84-084 RC/MUN	-M4- OPPEL Huguette			101						Elargissement rue de la Souffel impacterait fortement leur propriété, piste cyclable parallèle existe rue de Strasbourg. Propose de passer la rue de la Souffel à 30km/h
085 RC/MUN	-M4 - PFISTER Nicolas et Laetitia		26	86				MUN14		Défavorable création EPCC, MUN14 et tous les ER
086 RC/EMS	-M4- DORNIER Gérard et Gisèle			86				MUN14		Contre ER MUN14
087 RD/OSW	-M4- AUGST Maxime		26							Signale des inégalités de traitement concernant les EPCC qui sont mis en fond de jardin sur une parcelle mais pas sur celle d' en

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
99-M4-CL/VEN	LANG T.		26							Refus EPCC section 3 parcelle 329 – 18 rue Brandt à Vendenheim (OBS 35 ?)
100-M4-RC/OBH	MEYER (Intermarché)				x					Souhaite que la limitation des 1500m2 autorisés pour l'agrandissement de l'Intermarché soit revue à la hausse.
101-M4-RD/VEN	LANG		26							18 rue Brandt – demande retrait EPCC au motif : perte d'accès. (OBS 99)
102-M4-RD/MUN	ZEISSLOFF		26	86/10 1				MUN 14 et MUN 15		Opposition aux EPCC et aux ER (chemins)
103-M4-RD/ILL	Ass. BAGGERSEE				X					Propose obligation pour la construction de tout nouveau bâtiment, de respecter la même marge de recul de construction de la limite de propriété que la majorité des constructions anciennes
104-M4-RD/ILL	Ass. BAGGERSEE				X					Demande révision de la construction en limite de propriété et demande préservation minimale des distances entre les habitations. Préconise dans les zones UB, UCA, UCB, IAUA une distance minimale de 3m
105-M4-CL/ILL	Ass. BAGGERSEE				X					Encadrement et constructibilité dans certaines zones urbaines – préconise même marge de recul que les anciens bâtiments. – avenue de Strasbourg eu route de Lyon
106-M4-CL/ILL	Ass. BAGGERSEE				X					Encadrement et constructibilité dans certaines zones urbaines – préconise même marge de recul que les anciens bâtiments. – avenue de Strasbourg
107-M4-RD/STR	SCHEID (notaire)		26							16 rue Rathsamhausen – EPCC – demande réduction de la surface de l'EPCC pour permettre développement de l'activité tertiaire exercée dans ce bâtiment.
108-M4-RD/STR	SCHEID (notaire)		26							En complément de l'obs. 107 : plan cadastral illustrant la zone concernée

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
109-M4-CR/ACH	HALWACHS (avocat OLSZAK)	x								S'oppose au déclassement de son terrain en zone N (aujourd'hui IIAU) et terrain en zone inondable (PPRI)
110-M4-CR/OBS	Avocat SOLER COUTEAUX pour STENGER	x								Activité équestre - sollicite classement de ses parcelles en zone N3 pour permettre extension future
111-M4-CR-MUN	WERNHER D			86 101						Propose des alternatives à l'élargissement de la rue du Souffel et la création de pistes cyclables dans le quartier.
112-M4-CR-MUN	PARREND Y		x	86				MUN 14 et MUN 15		Demande le retrait des propositions d'EPCC, de chemin "doux" quartier Strengfeld, Souffel et Bellocq ER MUN 14-15
113-M4-RD-STR	HORN A-S Archi		x							Propose alternative à projet EPCC rue des porteurs à Strasbourg Koenigshoffen.(voir OB 114)
114-M4-N-STR	MARTIN S Archi		x							Idem que 113, avec proposition graphiques de modif. EPCC
115-M4-CR EMS	Fédér.Promoteurs Immobiliers				x					Différentes questions & propositions de modification du règlement écrit. Demande de trouver un consensus entre projets privés et SMS.
116-M4-N-MUN	DIEUDONNE J		x	101				MUN 13		Proposition d'aménagement de la rue Souffel. ER MUN 13
117-M4-RD-MUN	SCHMITT P.			86 101				MUN 13 et MUN 15		Estime que le cheminement entre rue Schweitzer et Strengfeld est un non- sens. Estime qu'il faudrait supprimer l'ER MUN 15 ainsi que l'ER MUN 13 qu'il trouve inutile.
118-M4-RC-MUN	POINSIGNON C		x	86				x		Se pose des questions sur "circulation réservée aux piétons" et sur les EPCC (Impacts sur valeur foncière, taxe foncière) et s'oppose au projet de pistes cyclables.
119-M4-RC-MUN	SIAT D.		x	101				MUN 14 et MUN 15		Demande précisions sur piste cyclable rue Souffel, incidences foncière des EPCC (valeur, taxes)

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
120-M4-RC-MUN	WEREY Th.		26	86				MUN 14 et MUN 15		Trouve illogique les ERMUN 14 et 15, et propose des alternatives. Les EPCC sont également sujet à questionnement. Estime qu'il y a rupture d'égalité de traitement des habitants.
121-M4-REG/MUN	Mme SCHWARTZ Em.		26	86-101				MUN 14 et MUN 15 MUN 13		9 rue Bellocq. S'oppose aux ER MUN 14 et 15 (liaisons cyclables) pour ou sur d'autres parcelles privées voisines<; raisons d'insécurité générée, minéralisation du sol et déboisement nécessaire. S'oppose également à l'ER MUN 13 (élargissement de la rue de la Souffel jugée non nécessaire. S'oppose enfin aux EPCC sur les terrains privés entre les rues Bellocq, Schweitzer et Strengfeld. Note l'absence d'EPCC sur des terrains communaux
122-M4-REG/MUN	Famille GIRARD 3 personne		26							7 rue de la Liberté. S'oppose à l'implantation d'EPCC sur leur terrain par crainte notamment de la création ensuite d'un chemin piéton. Ne comprennent pas ce choix.
123-M4-REG/MUN	Mr GOETZ Patrick		26							59 rue du Strengfeld. S'oppose à l'installation d'un EPCC sur son terrain (dévalorisation, estimé sans intérêt). Questions de la taxe foncière et des conséquences fiscales de la mesure. Craint une préemption par la commune.
124-M4-REG/MUN	M. SCHAEFFER M. KRIEGER M. EBER M. HUBER Mme ROEGEL		26							N° 2 au 18 rue du Général Leclerc. S'opposent aux EPCC sur leurs terrains (incompréhension, craint l'expropriation, dévalorisation)
125-M4-REG/MUN	DIEUDONNE pour Mme OPEL			101				MUN 13		Demande la suppression de l'ER 13 (élargissement de la rue de la Souffel) et à ce qu'il ne soit pas touché à la rivière et aux terrains aux abords, pour préserver la qualité du quartier.
126-M4-REG/MUN	M. STEIGER D		26							41 rue du Strengfeld. S'oppose à l'installation d'EPCC (dévalorisation des terrains, crainte de spoliation).

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
127-M4-CL/STR	Mme RADMACHER A.Marie	26	30						X	Place St Florent. Souhaite savoir s'il est possible de repérer les espaces plantés autour de l'église St Florent et d'agrandir ceux existants dans les cœurs d'îlots proches. Demande également l'identification dans le règlement de la clôture de l'église comme élément patrimonial à préserver.
128-M4-CR/LWA	M. BARUTHIO J.	X								Association pour la qualité de la vie à La Wantzenau. Défend la protection du périmètre de l'étang du Wolfert. Demande le retrait de l'étang de la zone graviérable (atteinte à la biodiversité, pas d'intérêt économique).
129-M4-CR/LW	Pétition CHEMAKH	X	25							Famille CHEMAKH (5 personnes) demande la préservation de l'étang du Wolfert et de ses abords (biodiversité, îlot de verdure, corridor écologique) et s'oppose à l'exploitation du site prévue en 2024.
130-M4-CR/LIN	Mme SPIESS M	17-18								Société LINGENHELD Sablières d'OESCH projet de centrale p.v. lacustre. S'opposent au recul de 40 m / berges qui n'est pas adapté à la configuration du terrain. Signalent que le projet sera de toute manière soumis à évaluation environnementale et qu'il est impossible de connaître à ce stade les impacts sur les milieux. Le point 18 (extension déchetterie) n'est qu'une régularisation de l'existant déjà autorisé par arrêté préfectoral.
131 -M4-CL/STG	AYTEKIN Omer		26							Contre la création d'EPCC sur son terrain - - parcelles n°173-288-287-288-290-292 situé au 19 chemin du Schulzenfeld 67100 Strasbourg Quartier du Neuhof
132 -M4-CL/STG	Atelier de Quartier Robertsau Wacken	X	26-30							Atelier de quartier Roberstau Wacken ont réalisé un groupe de travail pour formuler des propositions sur les principaux points suivants : 1) deux zones (IAUB) d'urbanisation future, dont il pense qu'elles ont vocation à demeurer des zones agricoles. 2) des EPCC (indispensables, nécessaires ou souhaitables). 3) du patrimoine bâti (essentiellement des bâtiments intéressants)

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										Les propositions sont jointes au courrier.
133 CL/STG	-M4- SCHROLL Thomas		26							Estime l'emprise de l'EPCC à 35% alors que le % de pleine terre est de 30%. Demande réduction à 2000m2 et un déplacement en limite séparative pour mettre l'EPCC d'avantage dans les limites séparatives de 3m qui empêche la construction. Positionnement proposé alternatif leur parait plus en correspondance avec les objectifs de l'EPCC.
134 RC/MUN	-M4- PIGNON Claude							MUN 14 et 15		Propose remplacement des chemins piétons ER 14 et 15 comme c'était proposé dans le POS sur la parcelle 1001 entre maison n° 7 et 9 rue de strengfeld, une partie de ce chemin est déjà réalisé. Estime sans intérêt élargissement rue de la Souffel car peu fréquenté, au mieux rétrécissement sert de ralentisseur sans gêner les vélos.
135 RC/MUN	-M4- BRUSOIRE (Mme)									Souhaite savoir si ancien terrain de football a été vendu à un promoteur immobilier et si oui dans quel but.
136 RC/MUN	-M4- SIGRIST (Mme)		26							Création d'EPCC sur son terrain empêche la vente à Mme Schwarz (cf observation précédente) ce qui met en péril l'équilibre financier de la famille lié à cette vente.
137 RC/MUN	-M4- PARREND Martine et Yves		26	86- 101				ER MUN 13,14, 15		Demande suppression ER MUN 13,14 et 15 Demande suppression EPCC Signale absence d'une maison sur la cartographie
138 RC/MUN	-M4- BUSSEK Axel									Va adresser un courrier Cf observation N°347
139 RC/MUN	-M4- LEVY Gilbert									Interroge sur l'intérêt du sacrifice des terres arables au profit du béton dans un contexte de changement climatique.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
140-M4-RC/SOU	Mr SALIER									C/ rue de France –courriel suit (demande de renseignements)
141-M4-RC/LAM	Mr HOMOLAC H		26		X					18 rue de Pfulgriesheim classement en bâtiment intéressant : . Cela amoindri la valeur en cas de vente ? . Si travaux de rénovation pénalisant ? Demande le retrait de ce classement Demande le retrait EPCC parcelles 486 –198. Quel est le zonage?
142-M4-RC/LAM	Mr ROTH				X					Rue des Bouchers : demande le retrait de la grange (qui fait partie d'un ensemble de 3 bât classés en "intéressant") de ce classement car état lamentable voué à la démolition pour raisons de sécurité
143-M4-RC/EMS	Mr NEUROHR		28							Courriel suit sur RD
144-M4-RC/EMS	Mme BIHLER									C/ CRONENBOURG – Consultation registre graphique et écrit
145-M4-RC/EMS	Mr KINDER				X					C/ ECKBOLSHEIM – remise courrier N° 1- demande le classement de parcelles 385-1;277-10; et 279-11 en constructible pour logements (dont 50% sociaux loi SRU). Vu avec les élus locaux
146-M4-RC/EMS	Mr BRUMTER R		26							C/ ROBERTSAU – EPCC rue Mélanie -dossier consulté sur place.
147-M4-RC/EMS	Mr TIEFENAUER-LINARDON C.		26		X			ROB 46		C/ ROBERTSAU -Favorable à un EPCC au 71-73 rue Mélanie et demande le remplacement de l'ER ROB 46 par un EPCC
148-M4-RC/EMS	Mr BEYER M				X			GEI 13		C/ GEISPOLSHEIM – Demande que les 3 parcelles impactées par l'ER GEI 13 pour stationnement maison de retraite soient

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										supprimées car déjà une parcelle disponible au plus près du bât (201) avec même caractéristiques
149-M4-RC/GEI	Mr UBERFULL		26							C/ OSTHOFFEN – Demande la suppression de l'EPCC concernant un alignement d'arbres parcelle 55 à proximité château (ce sont juste des acacias) et demande la suppression du classement "bâtiment intéressant" du hangar agricole 3 rue Principale car projet photovoltaïque.
150-M4-RC/SOU	FINKBEINER		26							EP- M3 réserve n°12 de l'avis du CE non intégrée dans la M4
151-M4-RC/STR	ROTH-GOIRE		26							S'oppose au projet d'EPCC sur son terrain au 34 rue de St Dié
152-M4-CL/STR	Avocat V.LANG pour WEYDMANN		26							S'oppose au projet d'EPCC sur son terrain (entre rue J ; Auriol et allée Reuss)
153-M4-CL/MUN	SCHNEIDER B.		26	86 - 101				MUN 14 et 15		S'oppose au projet d'EPCC sur son terrain au 55 rue de Strengfeld S'oppose au projet pistes cyclables
154-M4-CL/MUN	CHRISTMANN			86				MUN 14 et 15		S'oppose aux projets de tracé des pistes cyclables
155-M4-CL/LWA	MULLER Ass.protection nature	X								Demande protection étang WOLFERT
156-M4-RD/OST	MAURER M.				X					Demande classement en zone non constructible de la parcelle située derrière l'église et du château
157-M4-CL/STR	FRANK D.				X					Demande adaptation réglementaire : recul de la limite de construction av. Pierre Corneille
158-M4-CL/STR	SCHWAB A. architecte pour la société NOUTOM				X					Demande modification hauteur des constructions (de 7m à 10m)

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
159-M4-RD/ILL	FRIESE T.					151				Rue de l'Industrie : suggère un autre équilibre artisanat / commerce et un autre tracé de la zone habitable
160-M4-RD/ILL	SCHMITT M					151				Rue de l'industrie : demande de revoir la distance minimale entre deux immeubles ainsi que la préservation d'un éclairage naturel
161-M4-RD- VEN	MARTIN-LANG L.		x							S'oppose au rajout d'EPCC sur son terrain (pas d'adresse uniquement numéros des 2 parcelles sans section) estimant que les contraintes sont déjà assez fortes en matière d'obligations de plantations) – OBS 35 + 99
162-M4-RD- ILL	DELANGE Y.		x		x					Habitant 3 rue de l'industrie, il s'oppose à la possibilité de construire un immeuble collectif de 4 étages lui amputant sa vue coté SUD et son intimité.
163-M4-RD- MUN	WEDSTPHAL L.			86						S'oppose aux cheminements prévus rue Bellocq et Strengfeld, Rue St Thomas et voie ferrée. Propose alternative.
164-M4-RD- MUN	GRUNER A.		x							S'oppose à la création d'EPCC estimant qu'il y a assez de contraintes de COS et d'espaces verts dans le règlement.
165-M4-RD- STR	MARTIN E.		x							S'oppose au passage de sa parcelle de UB4 vers UB6, limitant la constructibilité et signale qu'il n'y a pas de corridor écologique sur sa parcelle.
166-M4—RD- OBH	KELLER J.		x							Demande déplacement de l'EPCC prévu 40c, chemin des sarments car ne tient pas compte des constructions récentes ne figurant pas sur les plans.
167-M4-RD- EMS	TULLETT B.	x	x	x						Souhaite qu'un "projet de route" dans le quartier rue des chasseurs et de la Wantzenau à (???) ne voit pas le jour tout comme un projet de ZAC dans des terrains agricoles dans le même quartier. S'offusque sur de nombreux cas de constructions hautes prenant la vue des voisins.
168-M4-RD- EMS	TULLET B.									Soutiens les propositions émises par "L'Atelier de quartier de Strasbourg Robertsau" (OBS 132)
169-M4-CR- MUN	FERBACH A.		x	86						S'oppose à l'EPCC rue du Strengfeld, et à une "3ème route" entre les rues Schweitzer et Strengfeld.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
170-M4-CR--EMS	Habitat de l'III				x					Exposé à juste titre les causes de non réalisation de logement sociaux principalement à cause de l'explosion du prix du foncier, et la difficulté d'atteindre l'équilibre économique pour ce genre d'opérations par les "bailleurs sociaux". A ses yeux, la notion de BSR (Bail réel solidaire) serait à développer et adapter le règlement écrit à la production de ce genre de logements, pour pouvoir bénéficier de l'appellation "logement social".
171-M4-CR/MUN	M.Mme MERLIN		26	86				MUN 14 et MUN 15		49 rue du Strengfeld. Opposition à la création d'un EPCC sur leur terrain (dévalorisation, injustifié, crainte de création d'une allée publique à la place). Opposition aux 2 ER 14 et 15 (création liaisons cyclables) car création de contraintes inadmissibles.
172-M4-CR/MUN	M.Mme SAMSEL		26	86-101				MUN 13-14-15		24 rue A. Camus. Opposition à l'ER MUN 13 (élargissement rue de la Souffel) : non demandé, faible circulation. Demandent études d'autres solutions n'empiétant pas sur les terrains privés. Opposition aux ER MUN 14 et 15 (liaisons cyclables) inutiles. Opposition à la création d'une zone verte.
173-M4-CL/ENT	EM ZDEF Est		15							CL non signé au nom du MINARM. Demande de suppression de l'EPCC à proximité du projet d'installation p.v. EDF pour la partie implantée sur Entzheim. Maintien aurait des conséquences économiques et écologiques. Non conforme aux objectifs poursuivis.
174-M4-CL/STR	GUEDRON Sylvie				X					214 route des Romains. Demande un recalibrage de la marge de recul actuelle de 20 m à cette adresse suite tracé du Tram car projet de développement du logement social conventionné (ANAH). Absence de recul dans le voisinage.
175-M4-CL/ENT	ADRIAN Maxime	X	15							Gestionnaire aéroport ENT. Ventrale p.v. EDF. Opposition à EPCC sur parcelles voisines 419-420 car non conforme à l'arrêté préf. du 02/07/18 a/s bande de dégagement de tout obstacle de 3m car problème de sécurité aéronautique dont risque de présences animales et obligation d'entretien.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
176-M4-CL/ILL	GIRARD Simone		X							Rue de l'Industrie. S'oppose à la création des îlots 1 et 2 (densification, suppression d'un parking, absence de perspectives sur le développement des véhicules électriques et bornes de recharge).
177-M4-CR/MUN	M.Mme WALTZ		26							Opposition EPCC rues du Strengfeld et Schweitzer sur terrains privés. S'interrogent sur l'absence d'EPCC stade du Climont (injustice, inéquité et dévalorisation des terrains).
178-M4-CL/STR	AUGE Matthieu	X	X							OAP Ceinture Verte suite permanence EMS. Demande l'extension du périmètre pour inclure tout l'îlot Saint Urbain (quartier du Neudorf) pour augmenter localement les espaces verts.
179-M4-CL/STR-SCH	FAUSTEN Wilhelmine				X				X	S'interroge sur l'impact de la création de PDA à STR et SCH sur la création de logements étudiants rendue plus difficile. Favorable à l'inclusion de logements au Wacken (attractivité) : propose de faire de même pour l'Espace Economique Européen. Inquiétude sur un éventuel désintérêt de STR et SCH pour le bâti locatif.
180-M4-CL/MUN	GASSMANN Dansol		26	86				MUN 14 ET 15		Rue du Strengfeld et Schweitzer. Opposition à EPCC sur l'arrière de son terrain (inconstructibilité, spoliation, sur terrain privé). Opposition aux ER MUN 14 et 15 jugées inutiles à présent.
181 -M4 CL/MUN	GASSMANN Solange		26	86/10 1				ER MUN 14,15		Opposé création ER MUN 14 et 15 Opposé à la création d'un EPCC dans son quartier
182 -M4 CL/MUN	GEIN Gérard	X	26	86/10 1				MUN 14,15		Opposé création ER MUN 14 et 15 Opposé à la création d'un EPCC dans son quartier Déplore le manque de communication de la commune notamment lors des réunions Demande si suite à la construction d'un bassin de rétention au niveau de la Souffel, ZONE N1 ET N6 ce zonage sera-t-il modifié pour permettre la construction de nouveaux bâtiments et logements sociaux.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°								AUTRES
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
183 CL/OBH	-M4- KELLER Jean		26							Demande la mise en cohérence de l'EPCC avec la création de sa véranda. Propose de déplacer la surface équivalente à la véranda sur la limite Est du terrain, bande plantée entre chemin d'accès et limite de propriété. Permet de renforcer l'épaisseur de l'EPCC touchant la parcelle adjacente.
184 CL/LAM	-M4- KLEIN Sophie		26- 30- 35							Sollicite la correction de la zone UCA6 7mET de la propriété n°20 rue de Mundolsheim suivant le plan annexé et cela dans un souci de cohérence et d'équité par rapport aux parcelles limitrophes. Demande le déclassement d'un bâtiment remarquable. Contre la mise en place d'un ECCE dans un endroit bâti avec arrivée d'eau.
185 M4- CL/STG	- MOUREY Léa Avocate Client Brigitte SCHWARTZ épouse BUHLER		26					ROB 6		Demande suppression EPCC sur parcelle n°78 et 454 pour permettre construction familiale. Demande suppression ou forte réduction ER ROB 6 inscrit depuis de nombreuses années et qui correspond maintenant à un espace boisé et futur écran végétal avec un immeuble.
186 CL/MUN	-M4- SCHMITT Yannick et Sandrine							MUN 14,15		Opposé à la création des ER MUN 14 et 15
187 CL/EMS	-M4- Société AKUO - VULVIN Matthieu	16								Demande suppression dans le règlement écrit du retrait systématique de 40 m des berges au profit d'un retrait au cas par cas.
188 RC/OBS	-M4- Maire Oberschaeffolsheim - PREVE Jean Paul	20								Soutient projet de la société LINGENHELD ENVIRONNEMENT concernant les panneaux photovoltaïques et une déchetterie professionnelle
189 RC/EKB	-M4- NEURHOR Madame							EKB 14		Demande quel est l'intérêt de cet ER et la surface exact qu'il prend. Indique que ses parcelles 124/2, 125/3 et 172 servent déjà de trottoirs pour le grand public. Indique la présence d'ouvrages

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										(clôture, porte, entrée de garage) sur parcelles 287 et 288 non compatibles avec cet ER.
190-CL/ENT	-M4- Aéroport Strasbourg - ADRIAN Maxime		26							Demande suppression EPCC limite Est du site de l'aéroport non compatible avec l'usage du site et les règles de sureté qui en découlent.
191-M4-RD/HOE	DURAND-DAUBIN		X							C/ rue des Champignons –Technicentre SNCF trop bruyant. Et manque d'espaces verts/parc dans le quartier
192-M4-RC/ESC	LEFEVRE F.			X						Demande la création d'un passage piétons entre piste cyclable OM468 et nouvelle zone commerciale (rue du Commerce)
193-M4-RC/NIE	MR WENDLING									7 rue des Fleurs – demande d'info sur M4
194-M4-RC/STR	BERTHAM/ANDRES /MACHTINGER		X							Préservation de la nature dans le quartier ROBERTSAU-WACKEN (contribution déjà déposée le 27.09 au nom de l'Atelier de Quartier)
195-M4-RC/SOU	LETZ J-M		X							80 rue de France : OK pour EPCC mais demande qu'ils soient partagés avec tous les riverains (égalité)
196-M4-RC/NIE	GARRIGONET DI VAPIO									Demande d'information sur la M4
197-M4-RC/KOL	HAAG		26							C/Parcelle 248-240 EPCC contesté - courrier suit
198-M4-RC/KOL	KARCHER D. INGRAND-HOFFET									C/ Stèle en mémoire GCO : souhaite que celle-ci soit intégrée dans les monuments remarquables de la commune (courrier étayé est en cours d'élaboration)
199-M4-RC/KOL	MARFING E.									Parcelles 42-50-51 : utilisé comme sentier par le public sur 0,5 a ; souhaite que cela soit versé dans le domaine public. Une parcelle 208 avec déversoir d'orage : demande à l'EMS de sécuriser le site.(OBS 23)
200-M4-RC/KOL	Mme le Maire		26					KOLB 3		Soutient Mr HAAG (obs 201 pour demande de déplacement de l'EPCC en limite de propriété. Demande de préciser la superficie exacte de celui-ci.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										-Demande la suppression de l'ER KOLB 3 (Mr Boulanger)
201-M4-RD-KOL	HAAG		26					KOL 5 et KOL 6		Demande retrait d'un EPCC existant 19 - rue Principale Demande révision de l'implantation de deux ER : KOL 5 et KOL6 Bâtiments remarquables : demande requalification et précision réglementaire
202-M4-RD-STR	BARTHELMEBS									Demande création d'un espace de parking et changement du règlement écrit et graphique dans son quartier pour permettre cette création
203-M4-RD-STR	BAECHEL									Demande suppression de la servitude de recul au 216 route des romains. Motif : le projet du tracé du TRAM sur une partie de leur terrain et la reconstruction de garages
204-M4-RD-STR	BAECHEL- idem 203									IDEM 203
205-M4-RD-VEN	IHLI E.		26							S'oppose à EPCC au 25 rue du Gal LECLERC
206-M4-RD-VEN	KOPEL A. – idem 205		26							S'oppose à EPCC au 25 rue du Gal LECLERC
207-M4-RD/VEN	IHLI E. idem 205		26							S'oppose à EPCC au 25 rue du Gal LECLERC
208-M4-RD-STR	KA N.			X						Demande priorisation aux vélos et transports en commun Demande priorisation débitumisation et végétalisation Demande priorisation construction de bâtiments à énergie passive Demande limitation éclairage public et extinction la nuit
209-M4-RD/MUN	MULLER I		26	86				MUN 14-15		S'oppose à EPCC rue du Bellocq S'oppose à ER MUN14 et MUN15
210-M4-RC-ESC	illisible									XXXX
211-M4-RC-ESC	SEYWERT Ch.									Informations demandées sur M4 : Réponses apportées.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
212-M4-RC-ESC	Immob. STRADIM									Souhaite prendre connaissance des observations de la population
213-M4-RC-EMS-	IFFRIG JL. (groupe habitants)		x					NEU 13		Un "groupe" d'habitants) souhaite l'élargissement d'un EPCC (parcelles 18-322-323) dans le quartier entre rues d'Altenheim-Riehl et de la Klebsau). La suppression de l'ER NEU 13 est également demandée.
214-M4-RC-STR	FRANK D.(SNC Lion)				x					Propriétaire de l'ancien site Peugeot, destiné à être aménagé en logements en accession, il souhaite modifier le recul imposé en zone UD2A (100m de l'axe de l'ancienne A 351) à 60 m, vu le déclassement de l'autoroute.
215-M4-RC EMS-STR	Me MOUREY pour Mme BUHLER-SCHWARTZ B.		x					ER 6		Demande une réduction de l'EPCC sur sa propriété 27 rue de la Bussière à Strasbourg, (suppression sur parcelles 78 & 454) d'autant plus qu'une partie a été achetée à l'EMS au prix fort .(Projet de pavillons moyens) et la suppression, ou au pire, le strict minimum d'emprise de l'agrandissement de ladite rue (ER 6) d'autant plus que l'emprise est constituée d'ilots d'arbres.
216-M4-RC EMS-STR	ADIQ Centre Est Strasbourg		x							Demande la suppression d'un article du règlement, qui permettrait de supprimer une protection (EPCC, jardins de devant, continuité écologique) par une simple demande d'autorisation d'urbanisme.
217-M4-RC EMS-STR	Me LANG V. pour M. Mme WEYDMANN		x							M. Mme Weydmann sont propriétaires au Neuhof des parcelles 59-94 section IR et demandent, au vu d'un courrier argumenté, la suppression d'un EPCC prévu sur moitié de leur propriété alors que les règles de construction (espaces verts) sont déjà imposées en one UCB1)
218-M4 -RC EMS- STR	MESSMER J. M		x							Demande la suppression de l'EPCC prévu dans sa propriété (parcelle 235) du 14 rue du carré de Malbourg à Strasbourg pour pouvoir se prémunir des nuisances du supermarché voisin.
219-M4- RC EMS - STR	STRADIM				x					Demande en vue de pouvoir aménager un site en logements en accession, et souhaite modifier le recul imposé en zone UD2A

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										(100m de l'axe de l'ancienne A 351) à 60 m, vu le déclassement de l'autoroute (rue P. Corneille, Strasbourg HautePierre)
220 : M4 – RC ACH	TUGEND F									Souhaite pouvoir construire un pavillon sur ses parcelles classées en zone IIAU.
221-M4-CL/MUN	SILVESTRE Manuel		26	86-101				MUN 13-14-15		Opposition à l'ER MUN 13 (élargissement rue de la Souffel) et ER MUN 14 et 15 (liaisons cyclables) : inconstructibilité, atteinte à la propriété, sans intérêt) Opposition aux EPCC
222-M4-CL/STR	BAECHEL Eric Famille BAECHHEL				X					Possèdent une UF 216 route des Romains (parcelles 188,1,268,69). Propriétaires de garages rue Virgile dont le terrain sera récupéré pour le futur Tram. Demandent suppression servitude de recul de 25 m située 216 route des Romains pour pouvoir y transférer leurs garages.
223-M4-REG/STR	KOHLER Laurent DG Société Habitat de l'III				110					Demande la suppression de la limitation à 20% de la production du BRS, la réintégration des logements BRS dans l'ensemble des SMS, la prise en compte du BRS au même titre que les logements locatifs aidés. Demande l'application des règles de stationnement des logements locatifs aidés au BRS (1 place/logement) et l'intégration sur les ZAC de 50% de BRS.
224-M4-CR/STR	M. BRUMTER Mme KOUIDRI		26							Parcelle 171 au 119 rue Mélanie. Opposition implantation EPCC sur leurs parcelles (dévalorisation, contraintes induites, décision arbitraire et injuste).
225-M4-CL/STR	DUBOIS Antoine		26						X	Elu référent du quartier du Neudorf-Musau. A/s maison Bowé que le propriétaire devrait vendre. Demande l'installation d'un EPCC sur le terrain de la propriété pour le protéger d'autres bâtis futurs environnants et préserver un espace de verdure.
226-M4-CR/MUN	WERSINGER Olivier Famille WERSINGER			86				MUN 15		59 rue Schweitzer. Opposition à l'ER MUN 15 (liaison piétons cycles) car a aménagé 1 appartement pour accueillir ses parents

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										âgés et craint perte de tranquillité, nuisances et insécurité. ER jugé inadapté.
227-M4-CR/STR	Groupement des Usagers du port de STR				126					Opposition au site d'implantation d'un futur collège sur le secteur Starlette-Triangle (secteur rue du péage et Villa Rhein Fischer) sur terrain appartenant au Port Autonome de Strasbourg : parcelles ceinturées d'infrastructures routières et ferroviaires structurantes ; rue du Péage indispensable à l'accessibilité des infrastructures existantes avec trafic PL très conséquent ; cloisonnement consécutif des élèves dans un espace exposé aux nuisances et trafics environnants. Risque de fragilisation des activités portuaires et contradiction avec le Contrat de développement Ville-Port entre RGE, STR et le PAS .
228-M4-CR/MUN	BERG Pierre			86				MUN 15		Opposition à l'ER MUN 15 (atteinte au droit de propriété, inutilité et suppression piscine existante).
229-M4-CR/LWA	KOENIG Paul Station ornithologique de Munchhausen		25							Soutient la commune de LWA pour défendre la protection de la rive de l'étang du Wolfert (nombreuses espèces animales sur le site, qualité de l'eau, biodiversité).
230-M4-CR/HOEN	Lang Véronique avocate				120			HOE 30		Représente M; KALSCH. Concerne modification ER HOE 30 simultanée avec le reclassement de IAUE1 en IAU1 du secteur limitrophe dont il est propriétaire. Demande à pouvoir faire 1 urbanisation d'ensemble sur ER HOE30 et le secteur IAUA1 avec l'EMS au lieu du projet d'implantation d'une aire de jeux sur ce dernier. Ne comprend pas la légère réduction de l'ER HOE30.
231 -M4-CL/LAM	RITTER Hubert	4								Parcelle n°839 section 29 à LAMPERTHEIM, opposé au déclassement de la zone IAUA2 en IIAU
232 -M4-CL/MUN	SEGURA Violaine		26	86-101				MUN 15		Contre ER MUN 15 qui impacte l'entrée sur sa propriété et la proximité avec la rue. Opposée à l'EPCC

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°								AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique	
233 CL/MUN	-M4- JOESSEL Myriam et Fabien		26	86-101				Tous les ER MUN		Contre les ER sur la commune Opposée à EPCC	
234 CL/STG	-M4- BAEHEL Raymonde, Marc et Eric			X	x					Discussion amiable en cours avec l'EMS pour céder du parcellaire pour la réalisation du projet d'extension ouest de la ligne de Tramway vers WOLFISHEIM, cependant cela nécessite de réimplanter 5 garages non possible car il existe une servitude de recul de 25 m devant le 216 Route des Romains à Strasbourg. Sans modification du PLUi discussion compromise.	
235 CL/MUN	-M4- PFISTER Nicolas et Laetitia		26	86				MUN 14 et 15		Opposé à l'ER MUN 15 et 15 Opposé à l'EPCC	
236 CL/MUN	-M4- WEREY MF		26					Tous ER MUN		Opposé au chemin classé en ER sur toute la commune Opposé à l'EPCC	
237 CL/STG	-M4- OPSHTEIN Agnès et Emmanuel							STG ROB (30 ou 33 ?)		61 rue de l'Angle à Strasbourg (Roberstau) – demande suppression d'un ER inscrit depuis quelques temps et dont l'aménagement serait moins bénéfique que l'état actuel (ROB 30 ou 33 ?)	
238 CL/MUN	-M4- MEYER Michel									Contre l'ensemble des points de modifications sur la commune de Mundolsheim	
239 CL/MUN	-M4- ETTLINGER Luc		26							Contre inscription EPCC sur leur terrain qui compromet un projet de construction.	
240 CL/STG	-M4-PDA- MEYER Nicolas								X	Trouve cohérentes les modifications proposées avec la volonté annoncée à Strasbourg quartier de la Robertsau. Favorable classement PDA du Château de Pourtalès. Se questionne si une réponse sera bien fournie de la part de l'EMS à l'avis MRAe et de la préfète.	
241-M4- CL/MUN	POINSIGNON - RICOEUR		26	86				MUN 14-15		EPCC et espaces de circulation dédiés à la marche : opposition (rue Schweitzer et Strengfeld) ER MUN 14 et 15 : opposition	

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
242-M4-CL/MUN	SYLVESTRE M			86				MUN 6 et MUN 7		Rue Strengfeld : opposition (idem 241)
243-M4-CL/MUN	AGIUS C.			86				MUN 15		Rue Strengfeld : opposition (idem 241)
244-M4-CL/STR	BAECHEL M			X						C/ parcelles MP N° 69 et N° 268 au 216 rte des Romains : extension du Tramway rue Virgile. Demande la suppression de la servitude de recul de 25 m selon accord amiable antérieur
245-M4-CL/ACH	Fam HALBWAX par AVOCAT OLSZAK/LEVY				X					OLSZAK/LEVY Avocat courrier opposition déclassement zone IAU en N Terrains section 1-N° 4, 7 Muehlmatten
246-M4-CL/STR	BAECHEL			X						Idem N° 244
247-M4-CL/STR	GROSSE R		26							168 route des Romains parcelles MN 134/25 opposition EPCC
248-M4-RD/LIN	KOKO				X					16 rue de la Gare section 24 parcelle 333/44 et 334/44 mettre en zone constructible
249-M4-RD/EMS	ASSOS ADIQ		27							Obs supprime celle déposée précédemment dans RP de STR: demande la suppression de la modification proposée dans le règlement écrit titre II article 13 concernant ECCE-EPCC-Jardins de devant
250-M4-RD/BRE	NIEDERST JL			15						Demande le retrait de "l'opération N° 15" : création d'une voirie d'accès à la déchetterie rue Hangenbieten. Accès se fera par chemin du Swall.
251-M4-RD/ILL	Asso BAGGERSEE					151				Rue A. Kastler – rue du Travail – rue de l'Industrie; revoir règlement graphique. Modification zone UB3 10mET en UB3 12mET. Projet en contradiction avec OAP (stationnement ? Requalification carrefour – Lignes Tramway)
252-M4-RD/MUN	MEYER G		26							Opposition EPCC quartier gare

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
253-M4-RD/LIN	KOKO- SCI Milleniums 67				X					16 rue de la Gare aux Marchandises section 24 - N° 333/44 et 334/44 (idem contribution 248 –)
254-M4-RD/MUN	Le Squin Chagniot			86				MUN 15		20 rue Strengfeld - opposition
255-M4-DM/MUN	DA SILVA			86				MUN 14-15		15 rue Strengfeld - opposition
256-M4-RD/STR	SOLER COUTEAUX- Foncière GRRAND EST		x				x			Site MERCURE – Programme immobilier en UD2 : revoir règles de hauteur et stationnement vélo
257-M4-RD/STR	SCHWARTZ ASSO. AHQCJ									PAS DE PJ POUR L'OBSERVATION - oubli
258-M4-RD/OST	ZEY				x					Projet lotissement abords château et église : pas de constructions aux abords de monuments classés
259-M4-RD/STR	WALTER P							ER 19- 20 et 21		OPPOSITION
260-M4-RD/LAM	WOHLACTIF- WOHLGEMUTH				X					Rue des Fleurs / Léon Schnug : parcelles section 29 – 839 et 840 Demande le maintien en IAUA2 et non la modif en IIAU
261-M4-RD-EMS	Assoc. BAGGERSEE		x							L'Association Baggersee estime que le règlement de la zone UB permet des emprises au sol de constructions trop importante, et demande une emprise maximale de 40% et un pourcentage de pleine terre de 30% minimum.
262-M4-RD-SOU	SALIET-LETZ- BRAUN-PARIZET		x							Les copropriétaires du 8a, rue de France demandent de revoir le projet d'EPCC sur leur parcelle. En effet, il ne leur sera plus possible d'y construire des garages à voitures afin de ne pas encombrer le domaine public. Se tiennent prêt à proposer un autre endroit pour un EPCC.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
263-M4-RD-EMS	Me SOLER-COUTEAUX p/UTURALD A		x							Les copropriétaires du 8a, rue de France demandent de revoir le projet d'EPCC sur leur parcelle. En effet, il ne leur sera plus possible d'y construire des garages à voitures afin de ne pas encombrer le domaine public. Se tiennent prêt à proposer un autre endroit pour un EPCC.
264-M4-RD-STR	GASIA V.			x						Conteste la suppression de l'obligation d'avoir un stationnement pour vélos de plein pied et estime que c'est une régression de «supprimer une surface minimale »
265-M4-RD-OST	HECKMANN J.	x								Demande que la M4 leur permette de construire un hangar agricole destiné à abriter du matériel agricole afin de pérenniser leur exploitation.
266-M4-RD-SCH	DUBOIS A.						x			Celui-ci estime que la M4 contrevient aux objectifs du PLUI, en adaptant le zonage de la rue de château d'Angleterre pour permettre l'extension de la clinique CLINEA afin d'y accueillir quelques 80 jeunes en psychiatrie, et fait part de possibles alternatives ailleurs
267-M4-RD-EMS	WASSMER B.		x							S'interroge sur la disparition régulière de la biodiversité en ville et l'artificialisation des sols en général.
268-M4-RD-EMS	SNC IP1R. MEYER J.									Propose modif. Du règlement écrit pour les zones UB en ce qui concerne la hauteur pour les bâtiments venant s'accoler à l'existant.
269-M4-RD-ILL	T Patrick		x							Estime que, pour l'immeuble au 3c rue de l'industrie, l'îlot n°2 pourrait être problématique..
270-M4-RD*EMS	PIERRE J.		x							Estime que les EPCC et ECCE devraient faire l'objet d'une concertation avec les privés. Il faudrait également agir dans les secteurs économiques, agricoles, industriels, publics.
271-M4-CL/MUN	HUMBLE Sarah		51	86-101		152		MUN 14-15-13		Reprend le regret de l'Ae relatif à l'absence d'un bilan dans le dossier de la prise en compte de ses recommandations et avis. S'interroge sur l'absence d'information des propriétaires concernés très inquiets des ER MUN 14 et 15 (86) et ER MUN 13 (101).

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										Critique l'utilité du point 152 (élargissement des vocations de la zone d'activités des Maréchaux. Point 51 : favorable à la préservation de la végétation / bétonisation.
272-M4-CL/MUN	PIERRE Dominique		26							Soutient l'implantation d'EPCC et ECCE y compris sur des terrains privés.
273-M4-CL/OST	JACOB Kelly		X							5 rue du Parc. S'oppose à la demande de permis de construire sur le lieu de l'espace vert voisin de l'église et du château classés. Relais l'inquiétude des habitants souhaitant que cet espace vert devienne non constructible pour préserver la qualité du cadre de vie et l'espace de verdure apprécié.
274-M4-CL/MUN	NGUYEN Dang Lam		26	86				MUN 14 - 15		Opposition à l'implantation d'EPCC (inconstructibilité, risque de spoliation) et aux ER MUN 14 et 15 (liaisons douces) alors que de vastes espaces verts ont été remplacés par 2 nouveaux quartiers, 1 pôle intergénérationnel et 1 place pavée derrière la mairie.
275-M4-RD/HOE	JOFFROY Mickael		26		120					Point 120 : cette modification entrainera un bâtiment de 24m devant sa fenêtre. Demande un niveau R + 1 + attiques ou combles. Demande rajouter alignement d'arbre entre les nouvelles constructions et les maisons de la rue de la Grossmatt. MANQUE PJ
276-M4-CL/MUN	SCHENEL LUCK Dominique		26	86-101		152		MUN 14-15-13		Opposition aux EPCC prévus et ne comprend pas pourquoi d'autres lieux n'ont pas été identifiés sur des lieux publics et que seuls des terrains privés soient concernés, en parallèle de la bétonisation du centre du village. Point 62 (?) demande à surseoir au PAG rues du Général de Gaulle et de la Souffel sur une belle zone de jardins : regrette l'absence de projet précis et d'information de la population Opposition aux ER MUN 14 et 15 (liaisons douces) : risque de spoliation, insécurité possible, destruction d'espaces verts Propose 1 piste cyclable le long de la M63

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										Opposition à l'ER MUN 13 (élargissement rue de la Souffel) : risque de stationnements sauvages Opposition point 152 modernisation et développement des ZA car offre de bureaux jugée surdimensionnée et redondante.
277-M4-CL/LAM	SCHENEL LUCK Dominique			85						Opposition à la création d'une piste cyclable car 2 existent déjà (gaspillage de l'argent public).
278-M4-CL/MUN	GLAD Guillaume			86				MUN 14-15		Opposition aux ER MUN 14 et 15 (liaisons douces) jugées inutiles et non demandées par la population.
279-M4-CL/EMS	DEETJEN Pierre-Antoine	X								Estime que l'objectif ZAN n'est pas respecté par le PLUI et l'article 13 UAA : propose d'intégrer 1 exception supplémentaire dans ce dernier concernant les constructions intervenant en surélévation des bâtiments existants, ne créant pas de nouvelle emprise au sol, et d'aligner les exceptions sur celles du Coefficient de Biodiversité de Surface (CBS).
280-M4-CL/MUN	NEUVILLE Pascal		26	86				MUN 14-15		Rue de la Gare. Opposition à l'EPCC sur l'espace vert autour de sa maison : craint un transfert de propriété, un droit de préemption et une dévalorisation du terrain. Opposition aux ER MUN 14 et 15 jugés illogiques et portant atteinte au droit de propriété.
281 -M4-RD/OBH	COLLIN Anne-Sophie			X				ER MIT11 et ER OB 33 et 34		MANQUE ANNEXE JOINT Demande l'augmentation des ER MIT11 et OB34 pour aménagement zone de promenade paysagère en zone résidentielle Et augmentation de ER OB34 pour la création d'un espace planté.
282 -M4-RD/VEN	LANG-MARTIN Sylvie		26							Opposé à l'EPCC sur sa propriété qui est de 50%et règle impose 40 % espace planté (OBS 99)
283 -M4-RD/STG	BIETH Julien		30							Soulève incohérence entre ce qui est proposé et inscription sur le plan secteur Montagne verte-Petit marais/singrist.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										AOP projetée à R+7 avec hauteur hors tout d'environ 30 m et dans le document graphique indiqué hauteur max hors tout de 20 m limitant construction à R+5.
284	-M4- RD/HOL PLUMELEUR Virginie					X				Section 4 parcelle 386 Holtzheim – actuellement classé en zone artisanale demande à faire évoluer la zone pour pouvoir proposer un site mixte avec du commerce et de la restauration.
285	-M4- RD/ILG BOUYGUES IMMOBILIER – BERGER Arnaud	X	X							Demande une ouverture à l'urbanisation en zone UB3 sur la partie Ouest de l'Ile dans le secteur des "Grands Moulins Becker" à Illkirch-Graffenstaden avec la modification de l'OAP intercommunale des "Grands Moulins" et son élargissement sur la partie Est de l'Ile afin de prendre en compte les enjeux urbains, environnementaux et paysagers sur l'ensemble de l'Ile.
286	-M4- RD/STG LANG Damien		26							MANQUE PLANS JOINTS AU MAIL Demande à modifier l'emplacement de l'EPCC pour être en recul de la façade comme réalisé sur les maisons voisines ce qui permet d'implanter une terrasse en cohérence avec le permis validé.
287	-M4- RD/BIS KS Construction - MERKLING Sébastien				X					Projet de construction de leur futur siège social, s'interroge sur la compatibilité actuelle du PLUi avec leur projet.
288	-M4- RD/NIE BARBOT Christiane									Regrette de ne pas avoir eu de réunion publique sur Niederhausbergen afin de comprendre les enjeux de la modification. Signale qu'il serait intéressant que les propriétaires soient d'avantage impliqués dans les projets de modification.
289	-M4 - RD/LIN DERRADJI Abdel Aziz				X					09 rue de la Gare aux Marchandises 67380 LINGOLSHEIM, section 24, N°134A, N°134B, N°17751, N°17951 : demande à ce que ses parcelles soient rendue constructibles.
290	-M4- CR/MUN STEINMETZ Anne- Marie et Bernard		26					MUN 15		Contre EPCC et ER MUN 15. Craint qu'à terme les EPCC soient remplacé par des ER.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										<p>Demande si les arbres à protéger ont fait l'objet d'un recensement.</p> <p>Signale que les EPCC ne sont pas mis sur des terrains communaux et leur répartition n'est pas homogène sur l'ensemble de la commune ce qui crée une inégalité.</p> <p>Signale qu'il manque des bâtiments sur les plans alors qu'ils sont construits depuis plusieurs années.</p>
291M4-CR/MUN	GOETZ		26					MUN 15		<p>Manque d'information pour EP</p> <ul style="list-style-type: none"> Contre EPCC Contre ER 15 rue Strengfeld
292-M4-CR/MUN	GOETZ		26					MUN 15		Idem obs 291
293-M4-CR/STR	BIERLEN M.		26		X					<p>Rue de la Redoute au Neuhof :</p> <p>Demande classement parcelles 195-196- 197 et 198 en UB4 12 m</p> <p>Contre EPCC parcelles 195 et 196</p>
294-M4-CR/FEG	Mairie		67		x					<p>-8 rue Henri Ebel : 23,66 a pour résidence séniors (en projet) plus logements sociaux, maison médicale et crèche.M4 prévoit déclassement de la section 4 – parcelle 30 en IAUA3. Or souhaite maintien en UAA1 (périmètre OAP).</p> <p>Point 67 : demande le retrait à 1 m de limite séparative pour toutes constructions type abris de jardin.</p>
295-M4-CR/MUN	BERG P.							MUN 15		Opposé à l'ER N 15 rue Strengfeld
296-M4-CR/STRAS	SERS.SPL - Mr Hartweg									Robertsau: Demande l'instruction d'un périmètre d'attente pour un projet (PAG) concernant le site LANA (UXB1) et Match (UB4 et SMS2)
297-M4-CR/MUN	BUSSEK A		26					ER M 13/M14 /M15		<p>Rue de la gare :</p> <p>contre le changement de zonage de UCA3 en UB6.</p> <p>Contre EPCC (ER 13-14-15) car suppression parking relais</p>

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
298-M4-CR/MUN	WERSINGER O.							MUN 15		Rue Docteur Schwertzer : contre passage rue Strengfeld
299-M4-CR/MUN	FERRE		26							S'oppose à EPPC – 6 rue de la Poste
300-M4-CR/MUN	SCHNEIDER		26	86 101				MUN 13-14-15		S'oppose à EPCC entre rue de Strengfeld et rue du Dr. SCHWEITZER Limite frôle la maison ! S'oppose à création des ER MUN 13, 14 et 15 et à MUN 2
301-M4-CR/LAM	KLEIN R.		31 - 35							35 : S'oppose à changement de limite – lieudit Weiernmatten 31 : demande correction zonage UCA6 – 20 rue de Mundolsheim
302-M4-CR/ILL	Mairie d'ILLKIRCH- GRAFFENSTADEN Direction de l'aménagement et du patrimoine		26		X			ILG 7		Plusieurs modifications au projet M4 du PLUi sont demandées : Secteurs de mixité sociale Règlement écrit - Notion de clôture et exceptions communales EPCC : demande suppression § de l'article 13 du règlement Zones UE : art 13 trop restrictif Zones UX : demande clarification de la zone et application d'un % de la surface destinée à la vente Zones N : demande maintien règlement M3 pour l'art. N7b Règlement graphique : demande redécoupage EPCC zone Moulin Becker Demande suppression ER ILG7 amorce de voirie depuis la rue de Cannes Demande redéfinition du zonage et reclassement de UXb3 en UE3 Zones UB3a demande nouvelle rédaction de l'article 7.2.6
303-M4-CR/MUN	PFISTER		26							S'oppose à EPCC rue Bellocq – projet d'implantation d'une tiny house
304-M4-CR/MUN	ETTLINGER L.		26							S'oppose à EPCC au 14 rue St Thomas

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
305-M4-CR/MUN	ETTLINGER P.		26							S'oppose à EPCC au 14 rue St Thomas
306-M4-RD/STR	WEIL JJ Président de l'APRL			X						S'oppose à la liaison entre la rue du Maquis et la rue de Wattwiller Dénonce les nuisances sonores générées par l'aérodrome du Polygone
307-M4-RD/MUN	BERI A.		30		X					Quartier de la gare – préservation du patrimoine bâti – demande la modification du périmètre de l'ensemble d'intérêt urbain et paysager
308-M4-RD/NIE	BARBOT C.		26					NIH 16		S'oppose à EPCC zone UB6 – rue des Dahlias Demande suppression de l'ER NIH16 de la précédente modif du PLUi
309-M4-RD/SCH								192		S'oppose à ER – route de Hausbergen pour construction d'un collège
310-M4-RD/EMS	Alsace Nature	14/16 17/19	X – 26 62		X	X	156/162 178	X/172		Salue positivement les points 110 à 116 Demande une politique plus ambitieuse de préservation, réhabilitation, reconnexion des habitats naturels Partage l'avis de la MRAe sur les mesures ERC qui favorisent plutôt la compensation à l'évitement Regrette l'absence de prise en compte de leurs propositions de reclassement en zones naturelles Demande l'annulation d'ER suite à l'abandon du projet routier VLIO Demande à rechercher des solutions dans la mobilisation des logements vacants et touristiques Souligne la nécessité de changement des pratiques culturelles (plantation de haies) Appelle à la vigilance sur le suivi de l'évolution de la qualité de l'air et demande le déploiement d'actions ZFE Demande prise en compte de la qualité de l'eau au vu des seuils de pollutions

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										<p>Suggère la création d'atlas de la biodiversité comme aide à la décision</p> <p>Attire l'attention sur les points 137,156,172,14</p> <p>Energie : emplacement panneaux photovoltaïque : privilégier les bâtiments et sites déjà artificialisés</p> <p>N'approuve pas le point15 : Entzheim</p> <p>Point 20 à Oberschaeffolsheim : pertinent</p> <p>Points 16,17 et 19 : rejoint l'avis de la MRAe (défavorable)</p> <p>Point 22 : Polygone . Emet des réserves</p> <p>Favorable aux points 21 et 23 (Reichstett et Port aux pétroles)</p> <p>EPCC : soutien le dispositif avec une répartition plus générale Et un dégrèvement de la taxe foncière. Appel aux collectivités pour constituer et présenter des EPCC.</p> <p>Pour tous les projets de gravières en eau demande une étude environnementale préalable.</p> <p>Approuve les ECCE</p> <p>Demande la protection des berges de l'Etang Wolfert.</p> <p>Demande le reclassement en N5 d'une zone agricole de 2 ha à Breuschwickersheim.</p> <p>Domage que le Baggersee à Illkirch pas dans ECCE.</p> <p>Demande une réglementation plus forte des piscines individuelles.</p> <p>Point 62 à Fegersheim : avis défavorable concernant les piscines</p> <p>Approuve les mesures de renforcement de la ceinture verte.</p> <p>Trouve intéressant la mise en œuvre des dispositions du ZAN.</p> <p>Demande que le développement des infrastructures de transport en commun/pistes cyclables soient pris sur l'espace actuellement accordé aux véhicules dans l'objectif de la sobriété foncière.</p>

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
311-M46RD/STR	Syndicat des copropriétaires BELL'ILL				123					Conteste le reclassement du périmètre de la rue de Saales en zone UD2 et s'interroge sur les hauteurs de constructions qui passeraient de 20m à 37m. S'inquiète d'un doublement de logements dans ce quartier
312-M4-RD/STR	PETIT T. architecte pour agence LUCQUET architectes									Demande modification de zone UXb4 pour un projet de construction d'un centre de formation au croisement de l'avenue de Colmar et de la rue du Schachenfeld
313-M4-RD/STR	Association ADIQ							X		OAP secteur Carpe-haute – Jacoutot –demande requalification de la zone « dominante service – tertiaire – équipement » en secteur « espace vert- loisirs- sports »
314-M4-RD/MUN	TACHKINOFF L.		26							S'oppose à la qualification en EPCC d'une partie de son terrain
315-M4-RD/STR	DIAWARA S.			75						Question sur une opération d'aménagement d'ensemble et la prise en compte des besoins en stationnement vélo
316-M4-RD/LWA	Association WWW – 346 signataires	X	25							Demande classement ECCE : Protection des berges de l'étang du WOLFERT. Pièces déposées en mairie de la Wantzenau le 29/09/23
317-M4-RD/ILL	HAAS Ph. Pour la foncière groupe OTE									Demande des précisions sur le recul de 6m prévu dans la zone UB3a
318-M4-RD/MUN	LOUIS B.		26		X			MUN 14 et 15		Opposé à l'EPCC rue de la Gare près de l'Eglise, car cela implique suppression du stationnement Opposé aux ER MUN 14 et 15 Opposé à la modification de zonage UCA3 vers UB6
319-M4-RD/MUN	JOESSEL-WEREY F		26	86				MUN 14-15		S'oppose à la création de liaisons pistes vélos-piétons rue de STRENGFELD ER MUN 14 15 S'oppose aux EPCC, notamment sur son terrain
320-M4-RD/STR	Association De Défense des Intérêts de la Robertsau				131					C/ zone UD Chemin Anguille et Rive Gauche du Muhlwasser. Demande que les hauteurs de construction maximum en UE3

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
	Mr GRATECOS									restent à 15mHT pour rester en harmonie avec zones urbanisées voisines (et non 28mHT en UD)
321-M4-CL/OST	GRAFF Bénédicte Collectif du Parc		X							Collectif du Parc (17 membres). Rue du Parc. Inquiétude quant à la construction sur la parcelle IAUA2 : modification du cadre de vie des habitants du secteur, suppression de la visibilité sur le château, son parc et l'église Saint Jacques, suppression de l'accès à la rivière Muhlbach, abolition du seul espace vert au centre du village et transformation de la rue en voie plus passante.
322-M4-CL/SCH	ERNENWEIN Nicole						188			Opposition à la modification du zonage de la rue du Château d'Angleterre visant à permettre à la clinique CLINEA (ORPEA) de construire une extension pour 80 adolescents hospitalisés en psychiatrie : artificialisation des sols importante alors que d'autres possibilités existent, consommation de foncier, perte d'une parcelle non encore artificialisée, risque de contraintes fortes sur les services hospitaliers préexistants, espace extérieur insuffisant pour ces jeunes.
323-M4-CL/LIN	DERRADJI Abdelaziz				X					9 rue de la Gare aux Marchandises. Souhaite que les parcelles 134A et B, 17751 et 17951 dont il est propriétaire soient rendues constructibles pour la construction d'une maison pour ses enfants.
324-M4-CL/EMS	ECKLE Thomas Société Promogim			X						Met en exergue la surface trop importante dédiée au stationnement des vélos, calculée sur l'emprise développée dans le cadre d'un permis de construire et la quasi absence consécutive d'espace résiduel en, pied d'immeuble, générant des conséquences néfastes à la qualité d'opérations urbaines. Demande que les locaux vélos fassent l'objet d'une mutualisation partielle à l'échelle d'une opération d'aménagement d'ensemble.
325-M4-CL/GEI	SCHORTANNER Michelle	17	26	77-97		148	176-177	202		Favorable au déclassement de la zone IAUA2 en IAU. Point 17 : opposition à la création d'un parc p.v. lacustre sur la sablière d'Oesch en l'absence d'une étude d'ensemble relative à l'impact sur les habitats naturels.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
	Association Naturellement Solidaire									<p>Favorable aux points 26 et 176 mais trouve que l'effort public et la mutualisation de l'effort soient recherchées (ex. Révision des impôts fonciers)</p> <p>Déplore la très faible communication faite sur la modification du PLUi, la technicité et la complexité du dossier et l'imprécision de certaines cartes</p> <p>Préconise une hiérarchie des enjeux sur la commune.</p> <p>Point 77 : création d'un parking : la "désimperméabilisation" est-elle prévue ?</p> <p>Point 148 : extension de la chocolaterie Schaal : éviter tout impact sur les boisements riverains</p> <p>Point 176 : opposition à toute consommation de terres agricoles</p> <p>Point 177 : prévoir une surface conséquente pour le par arboré (40%)</p> <p>Point 202 : déplore l'ouverture de pistes cyclables dans les milieux naturels, injustifiées.</p>
326-M4-CR/MUN	M. ETTLINGER Pierre Mme LOGEL Corinne		26							14 rue Saint Thomas parcelles 273 à 275. Terrains répartis en 3 parties dont 2 pour leurs enfants. Opposition à l'implantation d'un EPCC car 1 construction en cours et 1 en projet. Surface concernée très importante, répartition inéquitable et dévalorisation des terrains.
327-M4-CR/MUN	STEIGER Nicole		26							41 rue du Strengfeld. Opposition à l'implantation d'un EPCC : déclassement des terrains, préjudice financier et risque de spoliation.
328-M4-CR/STR	propriétaire Quartier Stockfeld Neuhoff		26							Parcelles 818-819-802-568-787 et 152. Opposition à EPCC : impact négatif sur la constructibilité et son optimisation, inégalité de traitement. Demande la réduction de l'emprise de l'EPCC à 1 zone de 2000 m ² et son déplacement en limite de séparation de parcelles, en cohérence avec les objectifs de l'EMS.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°								AUTRES
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
329-M4-CR/STR	PEREZ Franck et Larry		26							Propriétaires d'une maison au 1 rue de Metzeral au Neudorf. Demandent la modification du PLUi de manière à pouvoir construire 1 logement sur 1 partie EPCC, tout en permettant une ouverture au public du parc privé et la possibilité d'installer des liaisons douces.
330-M4-CL	PEREZ Franck et Larry		26					NDR2		Demandent levée de l'ER NDR2 au nord-ouest de leur terrain (carrefour sur place terminé) et la suppression du statut EPCC d'une fine bande de terrain artificialisée au nord-est de leur maison.
331-M4-CR/ECK	MAIRIE							EKW2		Abandon échange terrain avec société hippique . Abandon projet
332-M4-CR/STRA	AHQCJ (asso. Quartier Chasseurs et Joncs)	x	26		x					<ul style="list-style-type: none"> -EPCC rue de la roue et rte des chasseurs : à supprimer -EPCC quai des Joncs/rue Garde Champêtre : à supprimer -Demande de protection de la bande boisée (école Pourtales) -Suggère création jardins familiaux entre rue Fishacker et rue de la Roue et reclassement de la zone IIAU en A -Demande l'alignement des arbres place du Rad et Place des Gardes Chasses -Demande la préservation de l'alignement des savonniers quai des Joncs et des marronniers rue Fischacker -garder le rond-point arboré rue des Gardes Champêtres -Bâtiment intéressant 3 rue de la Roue pour y créer espace associatif -Préserver terres agricoles autour du quartier
333-M4-CR/MUN	RENEAU E.	x	26		X			X		<ul style="list-style-type: none"> -Elargissement rue Souffel non justifié -Modifier lieu pour élargissement rue Strengfeld (entre 25et 27) -Accès quai Snef : passage au N° 3 -Revoir lieu pour planter arbres sur parcelles voie ferrées -Créer un parc espace Climont, ou le long de la Souffel -EPCC à créer derrière la mairie

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										-Obligation de planter des arbres dans nouveaux PC
334-M4-CR-ACH	OLSZACH N.				X					Contre déclassement terrain de IIAU en N
335-M4-CR/MUN	ROEGEL / BECK		X							-Parcelle N° 10 inscription PAG - EPCC
336-M4-CR/MUN	Collectif de 72 riverains Nordfeld				x					-Opposition au classement en UE3 ancien terrain de foot (Climont)
337-M4-CR/EMS	EMS-SCHAETZEL F(élu)									-Lutte contre moustique tigre : intégrer ce risque dans PC en imposant des prescriptions précises. -Choix et entretien des végétaux pour lutter contre risque allergies -PAC (pompe à chaleur) : préconisation et prescriptions (impact sonore)
338-M4-CR/MUN	KEITH P.									Non à la M4
339-M4-CR/STR	PEREZ		26							Non EPCC 1 rue de Metzeral Neudorf
340-M4-CR/ILL	SCHNEE J		26							Demande modification EPCC sté LS Beauté rue du Cor de Chasse
341-M4-CL/GEI	METZGER (Avocat) pour CAGNINA		26							Non EPCC rue de l'Ehn parcelles section 49 N° 36+37
342-M4-RC/KOL	Ass. La ruée Vert le Futur								x	Demande inscription dans patrimoine de la commune du monument à la mémoire du GCO
343-M4-CL/MUN	KEITH P. (idem338)		x					X		-Non ER -Non EPCC
344-M4-CL/MUN	SCHLENKER		X		x			X		-Non ER -Non EPCC Le Climont
345-M4-CL/MUN	STEINMETZ		X					MUN 14 -15		-ER non -EPCC non
346-M4-RC/ENT	FOLLENIUS		X							-Affiner l'EPCC Parcelle 419 (Direction Générale Aviation Civile) car plan trop flou

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
347-M4-CL/MUN	BUSSEK A.		X		X			ER M 13, M14 et M15		-Modification du zonage UCA3 en UB6 rue de la Gare : défavorable -EPCC rue de la Gare : défavorable car suppression parking relais -ER : contre
348-M4-CL/STR	RAVE V – Ass. Adèle de Glaubits et Les maisons de la Croix		X							-Demande le retrait de l'EPCC parcelle IP 167 Neuhof
349-M4-CL/SOU	KLUGHERTZ R		X							Préservation des arbres entre rue du Canal et rue de Lattre de Tassigny ainsi que tous les espaces verts – biotope.
350 -M4-N-ILG	Assoc. BAGGERSEE				x					OAP communale: L'association estime que le règlement relatif aux zones UB et le descriptif des OAP habitat sont en contradiction avec les objectifs poursuivis. (Hauteur, stationnement, difficultés de circulation) etc..
351-M4-RC-PLO	SIMON C.				x					Sans réel lien avec l'objet de l'enquête : L'EMS lui a signifié vouloir préempter une partie de ses parcelles pour créer une place de retournement, alors qu'il y a un croisement à 20 m..
352-M4-RC-PLO	COUSSEAU Fr.				x					Souhaite pouvoir agrandir sa maison pour diverses raisons valables. Une partie de son terrain devrait être classée en A1
353-M4-RC-BIS	THIROUX A.M									Souhaite savoir si M4 concerne son terrain. RAS
354—M4-RC-BIS	OLTZ-HOLTZMANN M Pour personne anonyme			x						Souhaite avoir des précisions sur (page 557 de la NP) "jusqu'à l'amorce de la future voie au niveau de la rue de Vendenheim, et sur l'élargissement de la rue de Lampertheim et de Mundolsheim.
355-M4-RC-BIS	Mairie de BISCHHEIM.				x					Souhaite une évolution du zonage de UB2 en UD2, afin de permettre la construction de collectifs aux lieu et place d'immeubles "vieillissants" du 26 au 44 rue de la Robertsau, rendant ainsi une cohérence avec des immeubles proches (Hauteur)
356-M4-N-MUN	KRIEGER R.		26							Est OK pour préserver les espaces vert de sa propriété mais ne souhaite pas que celle -ci soit classée comme EPCC

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
357-M4-N-MUN	LEPOUL F.		26					MUN 14-15		Estime que les projets d'EPCC provoquent une rupture d'égalité entre les propriétaires concernés ou pas. Trouve également illogiques les ER14 & 15 ayant fait l'objet d'autres remarques.
358-M4-RC-LIN	GENTRAM Mairie de LINGOLSHEIM		26					ER MUN		La Mairie de Lingolsheim souhaite une diminution d'un ER (agrandissement cimetière), et la modification géographique d'un EPCC afin de permettre un projet d'acteurs privés.
359-M4-N-MUN	BOUKOTAYA M.		26					MUN 15		S'oppose aux projet d'EPCC et d'ER 15 (liaison piéton cycles) rue du Strengfeld. Souligne que les plans de la M4 ne sont pas à jour, des constructions ou aménagements existants figurent dans les tracés prévus.
360-M4-RC-LIN	HARDER S & B		x					x		Soutien la démarche de la Commune de LINGOLSHEIM (Cf point 358)
361-M4-RC-LIN	CHABAN Y.									Enverra 3 observations par mail au sujet de la M4
362-M4-N-MUN	GASSMANN A.		x					MUN 14-15		S'oppose à la création d'EPCC rues Strengfeld, Schweitzer et Bellocq, ainsi qu'aux ER rues Strengfeld et Bellocq.
363-M4-RC-LIN	RAVIGO F. Adjointe							ER		Soutien la démarche de la Commune de LINGOLSHEIM au sujet de l'ER Agrandissement cimetière (Cf point 358)
364-M4-RC-ENT	ZATTNER A Assoc. APELE		x			x				S'est renseigné sur les gravières d'Oesch et le projet de centrale photovoltaïque à l'aéroport d'Entzheim.
365-M4-N-MUN	BURGER A.		x					MUN 14-15		Mêmes griefs contre les EPCC et ER 14 & 15 (cf point 357)
366-M4-RC-ENT	Sablères d'OESCH	17-18	x							<p><u>Mr JM SPIESS (propriétaire), sa fille Madeline + Amandine KUBLER (société BayWa) + représentant société Archimed Environnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • propriétaires des <u>sablères d'OESCH</u>, viennent pour les points n°17 et 18 • remise d'un document explicatif de leur démarche

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou <i>autres problématiques</i> ou précisions intéressant l'enquête publique
										<p>Point n°17 : <u>distance de 40 mètres</u> / projet de centrale p.v. lacustre</p> <ul style="list-style-type: none"> • selon eux, cette règle n'existe nulle part ailleurs. Préconisée par l'EMS au regard uniquement d'un seul exemple allemand (<i>ou plusieurs comme mentionné dans la notice de présentation</i>) • signalent que de toute manière, le projet sera à terme soumis à une <u>évaluation environnementale</u> et que les conditions fixées dès à présent sont redondantes par rapport à des aspects qui ne sont pas encore connus • difficile également de connaître à ce stade du PLUi les impacts sur les milieux : pour eux « approche impossible à mener » (cf. avis MRAé) • recul de 40 m : prendre en compte que les berges concernées ne sont pas en pente douce et que l'on atteint vite une profondeur importante • maintien des 40 m entraînera des frais en hausse, voire la mort du projet : passage de 18 ha à 12 ou 13 ha = pas rentable • <u>prise en compte de la proximité de l'aéroport d'Entzheim</u> : ne doivent pas générer localement de hauts fonds propices aux développement d'algues donc des poissons donc des oiseaux donc risques aéronautiques = contraire à la sécurité des vols (ne pas trop enrichir le milieu) • mentionnent l'<u>élaboration en cours d'un guide sur les projets de centrales PV</u> par l'ADEME (agence de la transition écologique). 10 projets existants suivis notamment sur les interactions à l'oeuvre <p>Point n°18 :</p>

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										<ul style="list-style-type: none"> s'agit en principe d'une régularisation des activités déjà autorisées par <u>arrêté du 11 août 2023</u> (arrêté préfectoral autorisant la modification afin de poursuivre l'exploitation)
367-M4-N-LWA	Me OLSZAK pour Famille KRANTZ		x					LWA 44		Trouve contradictoire de classer 30m des berges de l'III Sud à La Wantzenau en EPCC et de prévoir des liaisons piétons cycles en bordure du cours d'eau (ER LWA 44) et artificialisation des sols pour ce faire.
368-M4-RC-LIN	MM. MIRBACH, PETER & NEFF							LIN 14		S'in forment sur le point 201 de la NP. Suppression ER LIN 14.
369-M4-N-MUN	HUBER M. + 9 propriétaires voisins		26					x		S'indignent en leur nom et celui de 9 propriétaires voisins, que 60% de leurs terrains aient d'abord été classés en PAG, puis en EPCC. Ils dénoncent une "manœuvre" et soulignent une mauvaise information.
370-M4-RC-STR	SCHROLL		26							S'oppose au zonage prévu d'EPCC sur son terrain. Est prêt à proposer de déplacer ce zonage en limite de propriété afin de conserver l'opportunité d'une surface constructible.
371-M4-CL/STR	EMMERICH Guillaume Chefs de projet Tramways CTS		26							Service en charge de la transformation du secteur des Halles dont celle de la gare routière en halte de passage, ainsi que de l'amélioration des parcours piétons et cycles. Demande le retrait du classement de 5 arbres "à conserver ou à créer" le long du parking P3 de manière à éviter ultérieurement une procédure lourde de révision du PLUi ou de DUP pour abattage lors du chantier de transformation.
372-M4-CL/ILL-STR	BERGER Arnaud DO Bouygues Immobilier				X					Projet d'urbanisation des "Grands Moulins" (partie insulaire sur le ban d'ILL). Zone restée classée en UXb1 10mET. Présente 1 projet de reconversion à dominante habitat de cette partie insulaire dans la continuité de la partie strasbourgeoise. Propose 1 évolution réglementaire du PLUi pour le reclassement en secteur de zone UB3 pour la partie ouest de l'île et la modification

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										de l'OAP intercommunale "Grands Moulins" et son élargissement à la partie est de l'île. Logements seraient cédés à habitat de l'III (reconstitution de l'offre de logements aidés).
373-M4-CR/MIT	Mairie de Mittelhausbergen		26	X	X					<p>Demande de modification du Plui avec pour objectif principal de sécuriser le parcours des élèves du futur groupe scolaire avec création d'axes de déplacements doux et augmentation de la porosité du tissu urbain aux piétons.</p> <p>Demande de classement EPCC des espaces verts pour agrémenter les parcours et consolidation de la végétalisation des quartiers.</p> <p>Demande de changement de classification de 4 parcelles UCA2 en UB4.</p> <p>Réservation de terrains périphériques autour du groupe scolaire pour son éventuel développement.</p>
374-M4-CL/STR	SOLER-COUTEAUX avocat			X	125					<p>Pour Société Foncière Grand Est propriétaire du site "Mercure".</p> <p>Demande d'éclaircissement du point de règlement relatif à la hauteur des bâtiments 56mET rapportée à l'épannelage avec 1 différence de hauteur entre les bâtiments.</p> <p>Demande d'acter qu'en vis-à-vis du Palais de la Musique et du PMC, le bâtiment envisagé qui comprendrait 1 volume habitat et 1 résidence étudiante constituerait 1 seul bâtiment.</p> <p>Demande de porter la règle de R+6 à R+10 pour pouvoir surélever l'hôtel en gradins et respecter le maintien d'une capacité prévue de 174 chambres.</p> <p><u>Stationnement vélos :</u></p> <p>Demande de modifier les règles de stationnement vélos concernant les hôtels, la résidence étudiante</p> <p>Demande d'explicitier la création prioritaire en RDC ou de plain-pied</p>

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										Demande une extension aux établissements hôteliers de la règle de facilité d'accès depuis l'entrée de bâtiment s'appliquant aux logements, commerces, restaurants ou bâtiments collectifs et de services publics.
375-M4-CL/BIS	Mairie de Bischheim				X					Demande d'évolution de zonage du 26 au 44 rue de la Robertsau (maisons anciennes vouées à terme à la démolition, qui pourraient être remplacées par des petits collectifs). Entraîne une modification de la hauteur de construction autorisée.
376-M4-CL/ESC	SIMON Yoann DT Ballastières Helmbacher	16								Cadre parc PV lacustre. Souhaite la suppression de la distance de recul de 40 m par rapport aux berges pour le zonage N7b, pour laisser place à une appréciation au cas par cas du service instructeur.
377-M4-CL/STR	FRITSCH Arnaud Fédération de Charité Caritas Alsace		26							Gestionnaire de l'EHPAD du 21 rue Horace Quartier de Koenigshoffen. Souhaite entamer des travaux de restructuration contraints par le classement en EPCC de son parc arboré (parcelles 138 et 50). Demande de classement d'une partie des parcelles en zone à urbaniser.
378-M4-CL/STR	ASILER Dilara Société STRADIM				X					Demande adaptation réglementaire avenue Corneille (Haute Pierre) zone UD2a. Demande 1 modification de la réglementation concernant la bande constructible de zonage UD2a le long de la M351, avec 1 passage de 100 à 60 m de la bande constructible (habitation) de manière à finaliser l'aménagement de la "Friche Peugeot".
379 -M4-CR/EMS	Association Baggersee		X		X					Préconise pour les zones UB que des coefficients d'empreinte au sol de 40% maximum soient imposés et un pourcentage de pleine terre de 30% minimum afin de préserver la nature en ville.
380-M4-CL/STR	SCHWARTZ Huguette		26							Association des quartiers Chasseurs et Joncs. Favorable EPCC rue de la Roue et route des Chasseurs (60 et 64).

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										<p>Souhaite 1 EPCC / petit bois en arrière de la place / quai des Joncs rue des Gardes-Champêtres).</p> <p>Souhaite la protection de la grande haie rue de la Roue et de la bande boisée (école de Pourtalès).</p> <p>Souhaite passage de IIAU à A entre la rue Fischacker et la rue de la Roue.</p> <p>Souhaite préservations d'autres éléments boisés et la conservation de la vocation agricole de toutes les zones A enserrant le quartier.</p>
381-M4-N-MUN	MERLIN J&R		26					MUN 14-15		S'opposent à la création d'EPCC rue du Strengfeld ainsi qu'à l'ER ayant trait aux voies piétonnes-cyclables dans le même quartier
382-M4-CR-SCH	KESKIN F									Propriétaire d'un terrain 145 avenue De Gaulle, celui-ci a obtenu un PC pour une salle de sports en mai 2023. Or, une autre salle étant en construction dans les environs, ce projet va être remplacé par des logements. La M4 prévoit sur le terrain des EPCC, rendant ce projet irréalisable. Il demande donc la suppression de cette contrainte, tout en proposant de la déplacer.
383-M4-CR-MUN	HUBER M.		26					x		Idem que 369 -opposition EPCC
384-M4-CR-STR	FRITZ A&P									Ont un projet de construction de logements pour étudiants au 4 rue Tarade. Le règlement de la M4 prévoit une hauteur maximale de 30m. Ils demandent de porter la hauteur à 38 m maximum, comme des immeubles voisins, leur permettant d'offrir une qualité de logement et d'obtenir une certification HQE.
385-M4-CR-MUN	EBER Ph.		26							Idem que point 416 – OPPOSITION EPCC
386-M4-CR-MUN	SEBASTIEN HEINRICH -		26							Idem que point 416 (OPPOSITION EPCC) double emploi
387-M4-RC-HAN	SCHIEBER Fr				x					Demande la modification du règlement de la zone 10 IAUA au niveau de la hauteur des constructions : Arguments développés :

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										hauteur imposée des niveaux (commerce-habitation) permettant une pente de toiture compatible avec les exigences des ABF; A proximité d'immeubles dont la hauteur est égale ou supérieure au projet.
388-M4-RC-HAN	MOUTOT AL&P		x					x		Propriétaires de parcelles en centre village, ne comprennent pas le zonage EPCC sur cet endroit, leur interdisant toute construction. Aussi, demandent-ils de revoir l'emplacement de l'EPCC et de le ripper. Ils estiment que le projet de cheminement doux fera double emploi avec celui existant.
389-M4-RG-HAN	Maire de Hangenbieten : ULRICH		x					x		Soutient les deux points défendus par M. Mme MOUTOT (cf n°388) - EPCC
390-M4-RC-EKB	DALE G.				X					l'EMS n'a pas encore régularisé la partie de sa propriété utilisée également comme trottoir. Ce n'est pas vraiment l'objet de l'enquête publique. (Situation déjà signalée lors de la M Bizarrement, les autres propriétés le long de la rue d'Oberhausbergen ont été arpentées pour la création de trottoirs, mais pas la parcelle de Mme DALE...Demande la régularisation par acte notarié de ces emprises sur terrains privés.
391-M4-RC-HOE	PELLIER N.			98-99						Demande quels sont les projets à long terme évoqués par les points 98 & 99 à Hœnheim.
392-M4-RC-HOE	Avocat LIBRAE pour Sté 7 Group							ER « à		La Sté a acquis une ancienne friche dénommée "Adler" en 2020, et a fait dépolluer une partie du foncier. Des commerces s'y sont implantés. 950 m2 ont été commercialisés alors que 2500m2 y étaient prévus dans l'ancien document d'urbanisme. Mes changements substantiels dans la M4 vont pénaliser la Sté Aussi, est-il demandé de faire évoluer l'OAP en question dans un sens de requalification équilibrée du secteur.(ER 30). La Sté propose de supprimer l'ER 30 afin de pouvoir y faire réaliser des

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										logements en faisant évoluer le zonage tout en conservant une possibilité commerciale.
393-M4-RG-HOE	JOFFROY M.		x							S'oppose au changement de zonage de parcelles voisines à sa propriété en IAUA1 permettant la construction d'immeubles de 16 m à l'égout du toit soit 24 m selon lui. Son cadre de vie sera dégradé et la valeur de sa propriété revue à la baisse Par ailleurs, un bel espace vert sera détruit.
394-M4-RC-STR	PFISTER S.		x							S'oppose à l'inscription d'un EPCC sur sa propriété. Estime une inégalité de traitement en citant des exemples dans le quartier
395-M4-RC-HOE	SCI LERO LEONARDT		x					x		La SCI, propriétaire de plusieurs parcelles route de la Wantzenau, mitoyens avec une propriété de l'EMS. La M4 prévoit que la propriété de l'EMS passe en zone d'habitat collectif. Au vu de pièces renforçant leur argumentation, la SCI demande, si ce changement intervient, de faire classer ses terrains en "zone mixte"
396-M4-RC-GEI	Consorts CAGNINA		x							Il s'agit de leur propriété en indivision constituée de 2 parcelles lieu-dit Kratz, rue de l'Ehn à Geispolsheim. UN CU opérationnel positif avait été délivré en janvier 2021 par le Maire, les parcelles étant situées en zone UCA 3. Le projet de modification 4 du PLUI, tout en conservant le classement initial, comprend maintenant un EPCC sur l'intégralité des deux parcelles. Pour information, et parallèlement, lors d'un projet de vente à une Société privée, la Commune, via un bailleur social, a fait usage de son droit de préemption à un prix bien inférieur. Cet acte a fait l'objet d'un recours administratif et judiciaire et le bailleur social a été débouté par le T.A. Le Tribunal judiciaire a fixé un prix de vente légèrement inférieur au prix que demande l'indivision. Un jugement en appel est attendu ces prochains jours.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										Entretemps, une nouvelle demande de CU a été déposée, recueillant cette fois ci un avis défavorable en aout 2022... L'indivision parle ainsi d'une « manœuvre », et demande la suppression de l'EPCC prévu, alors qu'aucune autre parcelle dans le voisinage n'est impactée.
397-M4-RC-GEI	SCHATTANER M									Enverra observation par mail.
398-M4-RC OBH	GEISSERT V.							ER B7		Sollicite la suppression de l'ER B7 ,la commune ayant aménagé l'endroit en "voie verte".
399-M4-RC-OBH	FOELL L.		x		x					Estime que la hauteur autorisée en zone UE1 devrait être limitée à 15 m. Un projet d'EPCC dans le Parc Central devrait englober toute la zone.
400-M4-RC/OBH	WALTER		30				187			S'oppose à l'extension du site AMRESO BETHEL S'oppose au classement d'une maison au 28, route de Saverne comme élément marquant du paysage
401-M4-CR/EMS	OFSA (organisme foncier Solidaire Alsace)				X					S'interroge sur la diminution des seuils de déclenchement en SMS et son impact sur le BRS Propose la limitation de production des BRS dans les SMS des communes déficitaires en logements sociaux Propose de créer des secteurs hors SMS avec obligation de création de BRS de 20% Développer BRS par mis en œuvre d'un dispositif réalisant des opérations sur immeubles anciens.
402-M4-CR/MUN	SCHAEFFER M.		26							S'oppose à PAG (périmètre en attente d'un projet d'aménagement global) en vue d'y implanter un projet à vocation mixte habitat/équipements - 14 rue du Gal Leclerc
403-M4-RC/OBH			26					ER 204		La commune demande un ajustement de l'ER en section 5 parcelles 196 et 268

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										Demande découpage de l'EPCC en lien avec l'ER section 2 parcelle 17
404-M4-CR/MUN	BORNEMANN F.		26							S'oppose à PAG (périmètre en attente d'un projet d'aménagement global) en vue d'y implanter un projet à vocation mixte habitat/équipements (devient un EPCC)- 16 rue du Gal Leclerc
405-M4-RC/OBH	Commune				x					Demande à ne pas modifier le périmètre de la zone UB6 rue des acacias
406-M4-RC/OBH	APEHA – association	5	26	X				ER 186 187		Observations sur le maillage des infrastructures routières et de transports Observation sur le reclassement en zone agricole A1 de la zone ouest Observation sur les ER 186 et 187 Observations sur les orientations s'inscrivant dans la transition écologique, climatique et énergétique
407-M4-RC/EKW	HARTER JG			96				ECK 22		EK 27 projet d'élargissement de la rue des Ormes Demande rajout d'un ER depuis la rue des fleurs vers l'EK22 pour mieux répartir le flux de circulation dans la rue du Gal LECLERC
408-M4-RC/EKW	MICHEL JP			96						EK 27 Projet Rue des ormes : perte d'un verger dans l'emprise de la voirie : demande l'application ERC
409-M4-RC/ECW	MOEBS JG			96						EK 27 Projet Rue des ormes : perte d'un verger dans l'emprise de la voirie : demande l'application ERC
410-M4-RC/EKW	EBERSOLD M	a				159		ECKW 1		Demande l'extension de la zone A8 Demande alignement de la zone A4 côté sud Demande suppression ER ECKW1 – LGV Demande zonage A1
411-M4-RC/EKW	Maire de la commune						172			Dépôt d'un courrier ultérieur
412-M4-RC/VEN	Mrs IHLI et KOPEL		x							33, 35 et 37 rue du Gal Leclerc S'opposent à EPCC

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
413-M4-CL/MUN	MAECHEL V.		26							6 rue du Gal Leclerc S'oppose à PAG (périmètre en attente d'un projet d'aménagement global) en vue d'y implanter un projet à vocation mixte habitat/équipements qui devient un EPCC
414-M4-CL/VEN	Commune de Vendenheim				X	144				Au vu de l'avis de la préfecture sur les obligations SRU, la ville est prête à réévaluer la zone IIAU en y maintenant le zonage IIAU En zone UB5 la ville demande à abaisser la hauteur des constructions de 10 à 7 mètres Friche Coop 'chou – encadrement des surfaces de vente dans ce secteur
415-M4-CL/STR	Avocat SOLER COUTEAUX pour Mme UTURALD		26							S'oppose à EPCC sur son terrain - Parcelles IS18 et IS322 (OBS 263)
416-M4-CL/MUN	SEBASTIEN T.		26							S'oppose à EPCC – 12 rue du Gal Leclerc Anciennement PAG (périmètre en attente d'un projet d'aménagement global) en vue d'y implanter un projet à vocation mixte habitat/équipements qui devient un EPCC (obs 385)
417-M4-CL/OST	Commune d'OSTWALD – service urbanisme		40		114					Pour répondre à l'avis de la préfète, propose l'augmentation des SMS4 Demande des modifications dans le règlement écrit (clôtures, stationnement des vélos) Demande extension de la zone N1 à l'Est jusqu'à la rue du Gal Leclerc ainsi que la réintégration d'une maison préemptée en zone UCA3 Demande changement de zonage du secteur NATURA PARC OAP du Krittweg – demande modification de la carte graphique (vocations et hauteurs)
418-M4-CL/MUN	WAGNER D. et C		26	86				MUN 14-15		27 rue du Dr. SCHWEITZER S'oppose à EPCC S'oppose à ER MUN 14 et MUN 15

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
419-M4-CL/LIN					X					Demande ouverture à la construction section 24 n° 333/44 et 334/44 au 16 rue de la gare
420										
421-M4-CL/STR	NEUROHR Claude Société ALLOG Immobilier									Propriétaire de 4 parcelles à la Robertsau classées IAUB, d'une superficie de 587 m². Ne peuvent être urbanisées en raison d'un seuil fixé à 2 ha. Demande l'abaissement de ce seuil à 0,5 ha pour les parcelles et le secteur concerné.
422-M4-CL/STR	BROCKER Gaëtan Porteur de projet immobilier		26		122					Propose une modification de la surface (revue à la hausse) et de la géométrie de l'EPCC prévu sur la parcelle concernée pour une meilleure desserte future des cellules d'activités du site Gremmel.
423-M4-CL/BIS	SOKOL Maxime STRADIM				X					Dans le cadre d'une opération de promotion immobilière rue de la Robertsau (cf. Demande mairie n°375) pour des maisons individuelles, demande la modification de la règle de hauteur au sein du secteur UB2 concerné de 10 à 20 m ET (harmonisation).
424-M4-CL/BIS	CIASCHI Noemie Société Next Immo				X					Demande identique au n° 423
425-M4-CL/ILL	OLSAK LEVY Avocat							ER ILG9		Pour la Fondation de la Maison du Diaconat, gestionnaire du foyer de l'adolescent au 114 rue de Lyon. Demande la suppression de l'ER ILG9 (élargissement de la rue du Château) et le classement du bâtiment du foyer de l'adolescent en bâtiment "intéressant" et non "exceptionnel" et celui de toutes les clôtures en bâtiment "intéressant". L'ER est de nature à amputer une partie des éléments cités à préserver et est incohérent avec l'objet de préservation du cadre paysager et urbain.
426-M4-CL/LWA	BRAND Christelle Groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace	X								Favorable à la protection de la rive et de l'intégralité de l'étang Wolfert.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
427-M4-CL/MUN	M. Mme GOETZ		26	86				MUN 14-15		59 rue du Strengfeld. Souligne un déficit de communication. Opposition à EPCC (dévalorisation, spoliation) et ER MUN 15 (injustifié au regard des modes de déplacements constatés et du point de vue environnemental).,
428-M4-CL/MUN	TROIA Jean		26							Rue du Général Leclerc parcelle 378. Opposé à EPCC (inconstructibilité, disposition arbitraire et disproportionnée).
429-M4-CL/HOE	JOFFROY Michael				120					39 rue de la Grossmatt. Inquiet du classement de son terrain de UCB2 en IAUA1 16 m ET SMS3 car autoriserait des bâtiments de 24 m de hauteur devant chez lui. Demande quelle sera la hauteur de sol de référence pour les mesures et une limite des hauteurs à R+1 et non R+2. Demande l'ajout d'alignements d'arbres pour faire écran avec entre les nouvelles constructions et sa maison.
430-M4-CL/SCH	FELTZ Alexandre Adjoint mairie STR et conseiller EMS						188			Opposition à la création d'un centre psychiatrique de soins privés rue du Château d'Angleterre : mauvaise solution d'une clinique privée, déstabilisation de la psychiatrie publique.
431-M4-CL/EMS	DEETJEN Pierre-Antoine		X							Demande de modification de l'article 13 UAA (réserve de 20% de la superficie réservée à tous les aménagements paysagers pour être constructible) en ajoutant une nouvelle exception concernant les constructions intervenant en surélévation de bâtiments existants (idem n°375)
432-M4-CL/EMS-SCH	MULLER Cathy		X							Appuie fortement observation n°431. La police du bâtiment n'applique pas une règle de la même manière que le service instructeur de SCH à qui le juge a donné raison.
433-M4-CL/MUN	GOMIS Michel		26							Opposition aux EPCC quartier rue du Strengfeld et A. Schweitzer (inconstructibilité, inutilité, perte financière, risque de construction d'un chemin).
434-M4-CL/SOU	M.Mme BARTHELEMY		26							Demande de modification complémentaire relative à l'inscription d'EPCC sur la commune : décalage de l'EPCC prévu sur le 74 et élargissement sur la limite sud de la propriété du 10 rue des Tulipes.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
435-M4-CL/SCH	SCHAETZEL Françoise vice-pdte EMS urbanisme, cadre de vie et paysager						188			Opposition à la création d'un centre privé de soins psychiatriques pour jeunes adultes rue du Château d'Angleterre : clinique à but lucratif non satisfaisante, déstabilisation de la psychiatrie publique, concurrence, médecine à 2 vitesses, modèle économique non consolidé. (cf. n° 322)
436-M4-CL/OBH	COLLIN Anne- Sophie							ER MIT11- OBH33 -OB34		Favorable à la création d'espaces verts et de nature accessibles à pied dans le nord-ouest de STR entre OBH, MIH, Hautepierre et Cronenbourg. Demande une augmentation significative de la largeur des ER MIT11, OBH33 et OB34.
437-M4-CL/GEI	Maire de Geispolsheim		26							Suite erreur matérielle concernant la création d'EPCC, demande de rétablissement EPCC au moins sur la parcelle 37 rue de l'Ehn.
438-M4CL/ENT-CL/ENT	CHARBONNEAU Mathieu EDF Renouvelables	15	26							Reprend observations émises lors permanence à Ostwald. Mise en compatibilité du PLUi avec le projet d'installation de parc p.v. à Entzheim en lien avec l'introduction d'un EPCC (absence d'enjeu de visibilité et paysager). Demande le retrait de l'EPCC en accord avec la commune.
439-M4-REG/ESC	COLLE Francis				X					28 rue A. Schweitzer. Demande un déplacement de la limite de zone de constructibilité au droit de sa façade de 8 à 10 m afin de pouvoir construire une piscine et une pergola.
440-M4-REG/OSW	Famille DANO		26		X					3 rue du Général Leclerc. Opposition à installation EPCC (iniques, incompréhensibles, inutiles). Demande que le tracé zone UE au sud de sa propriété suive absolument le tracé de la voirie et n'empiète donc pas illogiquement sur la cour, le jardin et les bâtiments.
441 -M4-RC/OSW	Anonyme			X						Habitant Oswald : M35 souhaiterai plus de contrôle sur les poids lourds qui l'utilisent et ne vont pas livrer en centre ville
442 -M4-RC/OSW	CHRISTOPH Antoine		26	x						Note un décalage entre intentions affichées et leur application.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										<p>Evolution ne permet pas de répondre aux attentes fixées et à celles des habitants d'Oswald.</p> <p>Demande le classement de deux bois en ECCE qui jouent un rôle essentiel pour la ville et remplissent l'objectif de la M4 :</p> <p>1) Sud de l'arrêt de tram « Hôtel de ville » entre la rue du général Leclerc et l'allée de Bohrie, actuellement classé AUB 15mHT SMS 12 contigu à un espace boisé existant N1</p> <p>Nord de l'arrêt de tram « Hôtel de Ville » entre la rue du général Leclerc et l'allée de Bohrie et la rue Mariotte, actuellement classé IAUB 15mHT dénommé ilot 1 de la ZAC des rives de Bohrie.</p>
443 RC/OSW	-M4- Association OPALE (Ostwald Protection et Amélioration de l'Environnement) – BENOIT Marc Président	X								<p>Demande de classer ce qui reste de la forêt de Kreuzlegert en zone N non constructible. En concordance avec la volonté de l'EMS de conserver l'environnement existant notamment dans les secteurs urbanisés.</p>
444 RC/OSW	-M4- Commune d'Ostwald - DEBEAUPUIS Stéphane, responsable service Urbanisme	X	40		114	X				<p>1/ Habitat : pour faire suite à l'avis de la préfète demande que le point 114 soit modifié : changer les SMS12 prévus en SMS4. Extension de ces SMS4 à la totalité des zones dédiés à l'habitat (zones UD et AU).</p> <p>2/ Règlement écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Article 4.3, p.23 : Clôture : Demande à supprimer la mention « destinés à être recouverts » concernant les matériaux bruts au motif que cela crée de la confusion et d'éventuels litiges - Article 3.1, p.30 : Stationnement des bicyclettes : demande à supprimer dispositif concernant les « racks » motif qu'ils sont peu utilisés, peu pratiques et peu sécurisés.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										<ul style="list-style-type: none"> - Article 3.2 et 3.3, p.30 : demande à supprimer les dispositions concernant la partie suivante : « le pétitionnaire est tenu quitte des obligations en justifiant, pour les places qu'il ne réalise lui-même sur le site de l'opération » au motif qu'elle reste sans effet concret et qu'elle devrait être sécurisée dès le dépôt de la demande de permis de construire. <p>3/ Demande extension du secteur N1 à l'angle Sud de l'allée du BOHRIE vers la rue du général Leclerc afin de préserver un « poumon vert » dans ce secteur. La réintégration de la maison préemptée dans son secteur urbain d'origine UCA3.</p> <p>4/ Soutient sans réserve le projet de transfert d'activité de NATURA Parc dans le secteur Lac Achard – Usine HERTA. Ce transfert nécessite un changement de zone passant de N1 à N4, ou N3 par extension secteur du lac Achard.</p> <p>5/ Règlement graphique : modification du règlement graphique pour être en cohérence avec les demandes exposes ci-dessus.</p> <p>6/ Point 40 : OAP du Krittweg :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carte N°2, p.289 : il semble manquer la présence de petits immeubles collectif (R+2 attiques) le long allée Bugatti. - Carte N°3, p.297 : demande de mettre en adéquation le phasage avec les zonages du règlement graphique
445-PDA-RC/SCH	WURTZ Christophe								X	Demande réduction périmètre aux abords rue du Barrage à Schiltigheim. Estime qu'il n'y a pas de cohérence du bâti avec la tour Steinmetz.
446-PDA-RC/SCH	RUNTZ Richard								X	Résident - Signale que exigences de l'ABF sont incohérentes avec la transition énergétique. Tour Steinmetz dispose de deux

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										façades orientées Sud et Ouest appropriées pour des panneaux solaires ou photovoltaïques. Signale incohérence de l'extension des zones PDA où un permis de construire de toiture terrasse plate a été accordé récemment et la vision de climatiseur.
447 RC/SCH	-M4- FREZZA Jean		26					X		Demande le retrait de l'EPCC sur son verger. Signale qu'aucun EPCC n'a été mis sur la friche Heineken. Déploire l'absence de communication concernant l'instauration des EPCC et ER.
448 CR/VEN	-M4- Commune de Vendenheim - PFRIMMER Philippe Maire	7				144				1/Le choix de déclasser des zones IIAU n'avait pas pour intention de se soustraire à la loi SRU que la commune compte respecter. Afin de répondre à la demande de la préfète la commune est prête à maintenir la zone IIAU. Cependant la commune signale qu'elle souhaite avoir une bonne intégration des bâtiments, c'est pourquoi elle demande qu'en zone UB5 la construction soit réduite de 10 à 7 mètres de hauteur et rappelle qu'il s'agit de la seule commune de seconde couronne disposant d'une hauteur aussi importante. Signale que les écoles sont saturées et qu'une étude de programmation est en cours. Cependant cela est limitant pour l'accueil de nouvelle population. 2/Volonté de résorber la friche dit « Coop choux » peu qualitative et prête à accepter des dispositifs réglementaires encadrant les surfaces de vente.
449 RC/MUN	-M4- EHRHARDT Pierre		30							Souhaite savoir s'il est possible d'installer des panneaux photovoltaïques/solaires ou chauffe-eau solaire sur les toits des bâtiments classés exceptionnels ou intéressants. Ne signale pas d'observation concernant la maison classée exceptionnelle et les dépendances intéressantes lui appartenant. S'interroge cependant sur le classement de deux granges :

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										<ul style="list-style-type: none"> - Classée exceptionnelle : entre le 8 et 10 rue du général de Gaulle (section 3 numéro 128), est plutôt favorable à un classement intéressant en respectant la façade mais permettant d'aménager le reste jugé non intéressant. Classée intéressante : 9 rue Schreiber dépendances accolées en mauvais état sert de stockage.
450 CR/GEI	-M4- Lettre d'avocat clients Lucia CAGNINA et Marc CAGNINA	▪	26							1/ Signale un EPCC recensé sur la planche 30 censé représenter les modifications relatives à « l'inscription d'outils règlementaires sur les constructions repérées au titre du patrimoine bâti » alors que sur la planche 26b qui repère les EPCC il n'y a rien de repéré. De plus la modification de cet EPCC ne figure pas dans le plan A4. Signale également que l'EPCC ne figure pas sur la planche A0. Pour conclure la consultation des différents documents ne permet pas une consultation loyale du public et ne peut être régulière pour l'instauration de cet EPCC dont s'oppose ses clients. Explique l'ensemble des démarches administratives qui conduit à penser que la commune de Geispolsheim, et le bailleur social (société Habitat de l'III) privilégie sur le territoire de l'EMS œuvrent de concert, dans le but de minorer la valeur vénale du bien de ses clients qui avait une autre proposition de la société ACTIM. Estime que l'instauration de l'EPCC est un détournement de pouvoir de la commune afin de grever leur terrain de toute construction.
451 RC/SCH	-M4- Association Col'Schick	X					190		ER SCH 148	1/Favorable à l'abandon de ER SCH148. 2/Point 190 : ne prend pas en compte des éléments essentiels : <ul style="list-style-type: none"> - Dimensions : hauteur et emprise au sol ne sont pas connus. - Bâtiments existants : quelles sont leur devenir ? - Vaste zone arborée présente riche en biodiversité cependant aucune mesure de conservation est avancée.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										<p>9 ans que la fondation Saint-Vincent de Paul avait connaissance des risques sans pour autant penser à les déplacer alors que dans ce temps deux autres bâtiments ayant une autre destination ont été construits.</p> <p>Estime que la commune n'aurait pas dû donner acte sans réserve en ayant aussi peu d'information sur le projet et sans demande de garantie.</p> <p>Indique la fermeture de la société Heineken sous 3 ans ainsi le risque justifiant le projet aura disparu.</p>
452_M4-RC/SCH	WURTZ Christophe	24								Concernant le règlement écrit de l'article 15-6-1 : Il n'est pas fait mention de systèmes énergétiques performants hors photovoltaïque. Il est trop restrictif – pour toutes les zones.
453M4-RC/SCH	APESA (Association pour la Préservation et l'amélioration de l'Environnement de Schiltigheim et Alentours) – GASS Denys Président			78		X	192	ER CRO1 et SCH85/86 ER SCH155 ER SCH96		<p>1/ Point 192 : Opposé à la suppression des ER CRO1 et SCH85/86 : prolongement de la rue de Hochfelden indispensable au maillage des voiries principales. Peu de collégiens issus de ce secteur et seront plutôt amenés à franchir M35 et voies ferrées. Propose examiner la faisabilité implantation collège sur friche industrielle : terrain Schutzenberger (inscrit en PAG) ou terrain Heineken.</p> <p>Signale ER SCH155 ne figure pas sur plan de zonage.</p> <p>2/ Point 78 : caractéristique aménagement d'un parking non précisé, terrain enclavé a du mal à comprendre l'accès par la route de Bischwiller qui sera piétonnisé.</p> <p>Emet un doute sur la justification du parking proche du Tram qui passera route du Général de Gaulle.</p> <p>Signale que le nouvel ER n'apparaît pas sur plan.</p> <p>3/ Signale que l'usine Heineken classée UXb1 actuellement va être libérée prochainement par la société. Du fait de sa position centrale estime que la commune devrait se positionner pour y faire un projet. Propose de classer ce site en PAG.</p>

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										<p>Propose plusieurs options d'aménagements du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ER de 1,5 à 2 ha pour la création d'un parc central coté Est du site. - ER bordure nord pour la réalisation de voirie : dédoubler actuelle rue De Lattre de Tassigny pour implantation piste cyclable bidirectionnelle et la ligne de bus transversale attendue pour desservir la gare de Schiltigheim. - Partie Ouest : terrain de sport et autres équipements sportifs dont le quartier « Sainte Odile » ne dispose pas actuellement. - Préservation des installations de production dans la brasserie dans le cadre d'activités muséographiques ou implantation de micro-brasserie. - Etudier faisabilité implantation d'un collège. <p>Propositions identifiées sur un plan joint à l'observation. 4/ Propose évolution de l'ER SCH96 : prolongation jusqu'à l'intersection de la rue Saint Charles et de la route du Général de Gaulle dans la perspective d'un réaménagement de rue Saint Charles.</p>
454 RC/SCH	-M4- Ville de Schiltigheim – DAMBACH Danielle Maire			X					Deman de création d'un ER	Demande la création d'un ER rue Saint Charles (section 31, N°4,6 et 179) pour y créer une zone de stationnement.
455 CL/VEN	-M4- MARTIN Olivier		26							<p>Contre l'instauration d'un EPCC qui représente 50% de son terrain (parcelles 381 et 379). Signale que plan n'est pas à jour. S'interroge sur la nouvelle justification des EPCC apparue entre la consultation et l'enquête publique.</p>

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										S'interroge sur les initiatives de la commune pour favoriser la nature en ville, aucun projet dans ce sens à ce jour, la commune devrait être exemplaire. Regrette le manque de concertation pour l'instauration des EPCC
456 CL/HAN	-M4- OZE Architecture - SCHIEBER Frédéric Architecte		X							<p>Demande de modification de l'article 10 IAUA concernant la hauteur maximale des constructions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une inclinaison de la toiture à 45° comme prescrit ABF contre 42° actuellement - Respect inclinaison 45° engendre R+2 à 9 m à l'égout et 14 m HM soit 1 m de plus qu'actuellement <p>R+1+C à 8 m égout et 13 m HM soit 1 m de plus qu'actuellement</p> <p>Signale contradiction entre hauteur article 10 qui indique 5m à l'égout en zone IAUA2 et le plan modifié qui indique 7mET. Même contradiction sur extrait du schéma OAP Hangenbieten C village Vac qui indique 7mET.</p> <p>Signale que des bâtiments à proximité ont des hauteurs proches à la proposition (ex : mairie, collectif année 2000).</p>
457 CL/EMS	-M4- CTS (Compagnie des Transports Strasbourgeois) - AUGÉ Jean-Michel Directeur du développement durable et des affaires juridiques	X		x						<p>Informe que d'ici 2028 certains P+R dont il a l'exploitation sont concernés par l'obligation prévue à l'article 40 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables dans ce cas par des panneaux photovoltaïques. Se pose la question des ombres portées par les bâtiments affectant la production.</p> <p>Propose que dès maintenant des règles de prospects ou des servitudes permettant de prévenir le risque exposé ci-dessus soient intégrées au PLU.</p> <p>Liste des P+R concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ducs d'Alsace : rue des Ducs à Strasbourg - Elsau : 16 rue Engelmann à Strasbourg - Baggersee : Avenue de Strasbourg à Illkirch - Hoenheim-Gare : route de la Wantzenau à Hoenheim

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										<ul style="list-style-type: none"> - Romains : route des Romains à Strasbourg Espace Européen de l'entreprise : cour de l'Europe à Bischheim
458 CL/EMS	-M4- Association Strasbourg A Vélo - AUGE Mathieu			75						<p>Concernes point 75 signale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - p. 251 concernant le fait de favoriser transports en commun pour les communes périphériques : formulation acte la priorité du transport en commun par rapport au vélo. Rejoint constat que les élus métropolitains utilisent les transports en commun pour remettre en question des promesses de développement des infrastructures vélo (rocade Vélostras 2 à Schiltigheim par exemple, qui est en train d'être sacrifiée en faveur d'une ligne bus). Ce mode de pensée et de gouvernance va à l'encontre de la hiérarchisation saine des modes de transports connue sous le nom de "pyramide des mobilités" (1- La marche 2- Le vélo 3- Les transports en commun 4- Taxis et véhicule partagés 5- Véhicules motorisés privés). - p.251 évocation de la zone 30 dans l'aménagement vélo : contraire à l'article L228-2 du code de l'environnement qui n'intègre par la zone 30 comme un aménagement cyclable. - p.251 concernant le déploiement et l'usage du vélo à assistance électrique : la ville se félicite de la 1^{ère} place alors que deux baromètres sont sortis entre temps (2020 et 2022 joints à l'observation) perdant la première place. Symbole d'un déni de stagnation des élus avec des projets cyclables au rabais. - p.256 concernant l'aménagement d'arceaux dédiés aux visiteurs : demande de créer une obligation qui s'applique pour toutes les nouvelles constructions ainsi que pour les travaux de réhabilitation et de transformations d'immeubles lorsqu'une emprise est disponible pour l'aménagement de ces arceaux

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										p.257 concernant les ratios place de stationnement / logement : demande que la règle pour les autres hébergements touristiques soit la même partout : 1 place de stationnement vélo par logement et/ou chambre indépendamment des zones. Absurde de limiter la pratique du vélo en périphérie alors qu'elle est en essor.
459 CL/EMS	-M4- Crédit Mutuel - Aménagement Foncier - THEVENIN Nicolas Directeur d'agence	13								Point 13 concernant règlement écrit – article 15 : Demande s'il est possible d'adapter la rédaction de l'article 15.9 du PLU afin que les porteurs de projets puissent prendre en compte la présence réelle des polluants. Propose adaptations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Conserver une prescription générale telle que décrite dans la partie réglementaire (article 15.9) afin de trouver application pour les « zones de dépassement réglementaires et en dépassements réglementaires potentiels » - Prévoir, pour les « zones de surveillance aux abords des axes routiers », la possibilité de recourir à une étude de qualité de l'air afin d'évaluer l'état initial et projeté, permettant de déterminer les altimétries de la façade concernée par des problématiques de dépassement de valeurs limites et/ou de seuils d'alertes et donc d'imposer la réalisation d'espaces extérieurs pouvant être fermés uniquement aux niveaux exposés à ces dépassements Nonobstant le point précédent, tous les espaces extérieurs situés en RDC et R+1 sur la façade implantée au droit d'un axe routier, repéré au « règlement graphique – plan de vigilance » devront toujours pouvoir être fermés pour se protéger des bruits et des polluants.
460 RC/SCH	-M4- RUNTZ Richard		X	X						Signale que le nombre d'arceaux devant la mairie est insuffisant, tous pris lors de sa visite. Signale que les toitures terrasses vont à l'encontre de la lutte contre le moustique tigre car inaccessible et eau y stagne. Signale

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										que pente 3% minimum pour écoulement des eaux n'est pas respecté. Se questionne sur l'autorisation des climatiseurs sur les toits des constructions neuves, visible par tous les appartements autour.
461-M4-RC/SCH	CHAPON S.				X					Rue de Madrid : projet d'hébergement hôtelier de jeunes travailleurs : zonage pas adapté. Activités autorisées en UXCZ2
462-M4-CL/ILL	BERGER A.				X					Site Grands Moulins Becker partie Strasbourg en IAUA2 et partie insulaire Illkirch en UXb1 10 m ET. Projet urbain (habitat) en cours. Demande le reclassement zone UB3 15 m sms 3
463-M4-CL/STR	TARRIEU G.		26							Neuhof: Parcelle 123 – 32 rue du Lazaret; Projet de réhabilitation demande la modification de l'EPCC et de déplacer "arbres à créer"
464-M4-CL/MUN	Avocat ADVEN pour collectif de riverains		26							Contre EPCC
465-M4-RC/STR	GRETH MERENDA		26							Robertsau : 121 rue Mélanie : contre EPCC parcelle 172
466-M4-RC/SOU	BARTH B.									Plans trop flous incomplets, difficiles à lire
467-M4-RC/SOU	TRUG M-Rose		26							30 rue de la Ville : non à l'EPCC
468-M4-RC/SOU	KLUGHERZ		X							Favorable "au poumon vert"
469-M4-RC/SOU	Mairie				X			ER HOE11		Projets de densification à l'ouest rte de Brumath : -logements sociaux : demande que le BRS de 30% de logements sociaux soit appliqué uniquement sur projets importants (25 à 30 logts) -ER HOE 11 à corriger -demande nouvelle réglementation pour toutes grandes opérations PLAI

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
470-M4-RC/SOU	JAHN A.		26							11 rue Gutenberg : parcelle 327 et 348 conteste EPCC
471-M4-RC/SOU	AEBY		26							Rue Erables et rue Acacias : demande infos sur EPCC
472-M4-CR/SOU	BARTHELEMY		26							EPCC à modifier 74 rue du Chemin de Fer / 10 rue des Tulipes. Espaces déjà plantés, et un arbre remarquable.
473-M4-CR/EMS	AUDOIN P.								X	Devant le restaurant Le Coq Blanc – PDA rue Mélanie : le passage est condamné car appartient au restaurant
474-M4-CL/MUN	Mme LE MAIRE		26					ER MUN 15/14/13		-Préserver le patrimoine bâti -encourager les mobilités douces Encadrer la constructibilité pour préserver espaces végétalisés Demande le retrait des ER MUN 13-14-15 Revoir du 1 au 19 et 33 au 63 rue Strengfeld (EPCC) Revoir rue St Thomas et de la Poste alignement EPCC à la ligne de chemin de fer Rue du Gal Leclerc : PC au 8a accordé malgré EPCC Vente du terrain de foot : info fausse (le long souffel) Maintien en UCA3 et abandon de UCA5 Pas de mixité sur zone artisanale des Maréchaux
475-M4-CL/MUN	PELISSIER M		26							Rue de la Liberté : EPCC et classement en UEC5 refus
476-M4-CL/STR	BROLLY S. Adjointe STRAS		X		x				X	-Robertsau : LANA création PAG – article L 151-45 5° du code de l'urba -Maison Boué Neudorf (PDA)- Créer EPCC dans jardin -Wacken : sud Robertsau appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur Archipel 2 à valider dans M4 -Parc Expo (PEX) et Palais des Congrès (PMC) à classer en UE1a

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
477-M4-RC/MUN	CIVILLO L.				x					44 rue des Anémones : revoir marges de recul (Est de la gare de MUN) Sur limite de propriété
478-M4-CL/VEN	LANG-MARTIN		26							Rue des Perdrix – et rue Brandt : non EPCC sur terrains en UB5 (voir autres obs précédentes 161- 99)
479-M4-RC/MUN	WERNHER D.							X		5 rue Souffel : non à l'élargissement de la Souffel . Fait une autre proposition
480-M4-RC/MUN	WERSINGER O.							ER MUN 15		Rue du Dr Schweitzer : non au passage du Strengfeld
481	SPL deux rives CAMADRO F.	X	X	X	X					Plan vigilance Air : demande le reclassement de la route du Petit Rhin en voie de distribution au lieu de voie structurante afin de réduire les coûts de construction des futurs bâtiments Performances énergétiques et environnementales - quartier citadelle et quartier coop : demande de modifier l'art 15 du règlement écrit du PLUi afin de permettre la mutualisation de panneaux photovoltaïques entre plusieurs opérations faisant l'objet de PC distincts Pollution des sites et sols pollués – atlas de restriction des usages : demande correctif d'erreurs Plan de zonage : demande explication pour le trait « bleu turquoise » qui n'apparaît pas dans la légende. Ceinture verte : demande modification du périmètre de l'OAP pour le parc du Petit Rhin
482-M4-RC/MUN	GROSS		26	86				MUN 15 MUN 14		Rue du Strengfeld S'oppose à ER MUN 14 et MUN 15 : pose la question du dédommagement et des impôts fonciers S'oppose aux EPCC : aucun intérêt à multiplier les voies et amputer des jardins

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
483-M4-RC/MUN	MERLIN R		26					MUN 14-15		Rue du Strengfeld S'oppose à ER MUN 14 et MUN 15 : coûts induits par la création imposée aux riverains de construire des murs de clôture S'oppose aux EPCC : limite frôle la maison
484-M4-RC/MUN	MELKONYAN		26							12 Rue St Thomas. S'oppose à l'EPCC sur son terrain au motif qu'il n'est pas d'utilité publique
485-M4-RC/MUN	LETSCHER F.		26					MUN 5		S'oppose aux EPCC car source de tension entre voisin S'oppose au tracé MUN 5
486-M4-RC/MUN	HUMBLE - LEHNER		26 51	86 101		152		MUN		Dénonce le manque de concertation pour ces points S'interroge sur la nécessité de créer une ZA des maréchaux alors qu'il existe des bâtiments vacants sur la commune
487-M4-RC/MUN	SIAT D.			86 101				MUN		S'oppose à ER MUN rue du Strengfeld et rue de la Souffel
488-M4-CL/MUN	TACHKINOFF		26							8, rue du Gél Leclerc PAG devenu EPCC
489-M4-CL/MUN	GOMIS M.			86				MUN 14 - 15		Rue du Dr. SCHWEITZER S'oppose à MUN 14 et MUN 15 au motif d'un manque d'anticipation, manque de concertation, risque d'insécurité
490-M4-CL/LIN	AZIZ DERRADJI		26							9 rue de la gare aux marchandises S'oppose à l'EPCC prévu section 24 n° 134A,134B, 17751,17951
491-M4-CL/MUN	BERI A.		30							Complément à une observation déjà déposée(307) Quartier de la gare - Rue des Roses et rue des rossignols Propose un nouveau périmètre du quartier (plan)
492-M4	Association APEHA CORDUAN G	X	26	X		X	186 - 187	X		Observations sur le reclassement en zone agricole A1 Observation Maillage des infrastructures routières et de transport Observation sur un ER pour un futur collège Observation sur les EPCC Observations sur la transition écologique, climatique et énergétique

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
493-M4-RC/MUN	Mme le Maire de MUNDOLSHEIM		26	86				MUN 15 14 13		Rappelle les objectifs relevant de l'intérêt général Rappelle la communication et la concertation organisée en amont de la M4 Propose le retrait des points : MUN 15 – MUN 14 – MUN 13 Propose de retravailler les contours de certains EPCC Démenti sur l'éventuelle vente du terrain de foot le long de la Souffel
494—M4-CL/ILL	Mr ITZEL								X	C/ Cercle St SYMPHORIEN : classement en bâtiment exceptionnel angle rue de la Buissière/ rue de la Poste. Fait des propositions pour occupation mixte de la résidence
495-M4-MUN	BAECHER							MUN 14 et MUN 15		Opposition aux ER MUN 14 +15 Opposition aux EPCC Opposition à l'élargissement de la rue de Souffel
496-M4-EMS	ALSACE NATURE ASSOCIATION		X	X		X				Souhaite une gestion plus économe du foncier avec ZAN et sans impact sur enjeux paysage et nature. Favorable aux projets sur site anthropisés et pollués (hormis Entzheim) réalisés dans un cadre réglementaire. Avis défavorable points 16-17-19. Favorable aux EPCC mais les collectivités doivent également les intégrer. Point 62 : avis défavorable Points 20 – 21 et 23 pertinents. Point 22 : réserves Point 14 : approuve
497-M4-CL/MUN	SEGURA V		26	86				MUN 15		S'oppose à cet ER S'oppose à l'EPCC dans son jardin
498-M4-CL/MUN	LETSCHER F.		26	X				MUN 5		S'oppose au tracé MUN 5 S'oppose aux EPCC

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
499-	LUCQUET architectes T. PETIT									Joint les annexes environnementales Site CARAMBAR – avenue de COLMAR Demande modifications pour un projet de centre de formation (voir observation 498)
500-M4-CL/EMS	Mme SCHAETZEL VP de l'EMS	X			X					Santé publique et aménagements spécifiques Le cas du moustique tigre et sa nécessaire prise en compte dans les constructions futures afin d'éviter toute eau stagnante Les cas des tiques et sa nécessaire prise en compte dans les aménagements végétalisés Propose une réflexion sur la prise en compte des nuisances sonores induites par l'installation des pompes à chaleur (recours à des indicateurs et mis en œuvre de préconisations)
501-M4-N-STR	ADIQ DEJEANT JL			x						L'ADIQ souhaite le reclassement en "espace vert-loisir-sport à requalifier – de la parcelle section BV n° 45 située à côté du Consulat de Turquie.
502-M4-N-VEN	HAENTZLER J.			x						Globalement favorable à la M4, mais emet des réserves sur la conservation des espaces verts, des périmètre de renaturation de la friche "Coop-choux", de préservation des continuités écologiques, et propose une pente de toit adaptée pour les immeubles contigus.
503-M4-RC-GEI	HALBWACHS E.									S'est renseignée sur terrains dont elle est propriétaire à Geispolsheim Gare et sur les ER. A priori RAS
504-M4-N-LWA	Assoc. Wantzenau Wolfert Wasserrat	x								L'Association souhaite Des mesures de protection complémentaires au site du Wolfert dont les berges font l'objet d'un ECCE dans la M4. Cet étang, exploité depuis 2014 (étant fermé depuis 1956) représente selon l'association un site important en matière de biodiversité, et de continuité écologique. Avant 2016, il avait été constaté la présence de nombreuses espèces protégées et souligne que le site est inscrit dans divers documents règlementaires de portée nationale et régionale et

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										notamment dans le SCOTERS en tant que "continuité écologique majeure". Elle demande donc la protection de l'ensemble du site (dont l'étang) conforté par une pétition de 1140 signataires .
505-M4-N-MUN	GREBER A & M		x	X				MUN 13		Habitant rue A. Camus, ils s'opposent à l'ER MUN13 (cheminement piétons cycles) qui pourraient amputer une partie de leur terrain, et proposent une "route partagée".
506-M4-N-ILG	Sté OTE La Foncière				X	149				Afin de permettre l'évolution de la Sté OTE, la M4 propose de créer un sous- secteur UB3a en permettant de créer des escaliers de secours extérieurs à moins de 6m des limites séparatives. (point 149 de la NP)
507-M4-N-MUN	RIGOBERT V&G									Pièce jointe manquante
508-M4-N-EMS	LPO Alsace		x		x					Demande à rajouter au point 29 de la NP, que d'éventuels travaux de rénovation, construction, isolation, fassent l'objet d'une étude en amont afin de repérer des zones de nidification d'oiseaux. Au niveau des projets de parcs photovoltaïques, la LPO souhaite une distance de sécurité de 40 m de la berge pour les projets lacustres, et s'assurer, pour les projets terrestres, qu'aucune incidence ne subsiste sur les habitats des oiseaux La LPO souhaite également la protection intégrale du site du Wolfert (étant et alentours)
509-M4-N-MUN	GASSMANN A.		x					MUN 14-15		S'oppose aux EPCC rue Schweitzer et aux ER rues Strengfeld et Bellocq.
510-M4-N-EMS	PROMOGIM			x						Propose de "mutualiser" à l'échelle d'un ensemble foncier à définir, les emplacements réservés aux vélos
511-M4-N-STR	SPL 2 rives	x		x						Plan vigilance Air : En fonction du classement d'une voie de Circulation le règlement du PLUI est adapté au niveau des constructions. (Traitement espaces verts, systèmes de ventilation) . Une étude de projection du trafic dans la zone tendrait à prouver que la route du petit Rhin ne correspondrait plus à une voie

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										structurante mais à une voie de distribution. Elle demande également si l'article 15 du règlement écrit- peut être modulé dans le sens où il devrait permettre la mutualisation de panneaux photovoltaïques entre plusieurs opérations d'aménagement distinctes. Elle demande des précisions sur les sites et sols pollués (indice et zonage cour des Douanes – quartier du Port du Rhin) , le retrait d'une zone EPCC en zone UB2. Elle demande également une modification de l'OAP Ceinture verte (incohérence avec les schémas « Nord de citadelle et Parc du petit Rhin »)
512-M4-N-STR	Dome avocats pour LOLL JB				x					Souhaite que soit précisée dans le règlement écrit (article 7UB) que la notion d'ordonnancement de fait peut s'appliquer tout autant à des portions ou secteurs de rues.
513-M4-N-OST	Collectif du Parc		x							Dépôt d'une liste de 17 habitants du "Collectif du Parc", et indication du dépôt d'observations dans le fichier numérique
514-M4-RC-FEG	SCHAHL				x					Souhaite être informée du changement de zone UB4 à UB 6 rue de la liberté. Trouve trop important la profondeur de 13 m prévue dans le règlement.
515-M4-RC-FEG	RIEGEL D.		x							Mêmes questions que point 515. OK. S'étonne que le 1/3 de son terrain passe de UB4 à UB6, et souhaite avoir des réponses à diverses questions posées. A voir avec EMS.
516-M4-RC-STR	Foncière d'Alsace				x			ROB 3		Par souci de "cohérence environnementale" il est demandé la suppression de l'ER ROB3 ou sa diminution de 10 à 6 m afin de concrétiser un projet immobilier rue de Pourtalès.
517-M4-RC-FEG	GRUNENBEIN G.	X	x							Propose la création d'un corridor écologique parallèle à la rue de la Liberté, zone non urbanisée.
518-M4-N-EMS	KOERNER A.				X					S'interroge sur des règlements différents entre communes : Zone UCA6 (Fegersheim et Ostwald pour des carports) (Fegersheim et Eckbolsheim pour les carports ou abris de jardin)

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
519-M4-RC-LIP	BIETH									Souhaite renseignements sur évolutions de la M4 ?
520-M4-CL/GEI	HOLL Yves		26							23 rue des Vosges. Opposition à EPCC sur son terrain : méthode de classification inéquitable et inefficace, quasi absence d'information des propriétaires.
521-M4-CL/MUN	SATTLER Christophe		26							Rue de la Gare. Opposition à EPCC sur son terrain et contre le passage de sa zone en UB6 (dévalorisation des terrains, inéquitable et inutile).
522-M4-REG/LIP	M. ANTONI									Demande d'informations sur le 8 rue des Peupliers.
523-M4-REG/LIP	M. Mme FOESSEL									Demande d'informations
524-M4-CL/MUN	BANIN Ilhann		26							Opposition EPCC sur sa parcelle : incompréhension de la mesure, inutilité.
525-M4-CL/STR	GEILER-LEGROS Christine Présidente du Comité d'Action Renaissance Ste Anne-Niederau		26		X					<ul style="list-style-type: none"> - S'interroge sur les objectifs des nouveaux logements prévus dans le quartier de la Robertsau - S'inquiète d'une urbanisation sous forme de tours suite à la proposition de l'association de quartier ATQ de créer 23 nouveaux EPCC - se demande si le projet d'extension de l'Ecole Européenne ne risque pas de se faire au détriment d'Apollonia (association d'artistes) - Concernant l'église protestante de la Cité de l'III, s'inquiète de l'annonce d'une zone UD2 18 m ET trop différente de l'habitat proche - Revient sur la légitimité de l'ATQ.
526-M4-REG/MIH	2 personnes									Demande d'informations sur la modification du PLUI pour MIH
527-M4-REG/MIH	ROTH Jean-Claude									Demande d'informations sur la modification du PLUI pour MIH

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
528-M4-REG/MIN	M. EL HAJJANI									Demande d'informations sur la modification du PLUI pour MIH
529-M4-REG/MIH	M. KLEIN Mme SCHWEIGER									Demande d'informations sur la modification du PLUI pour MIH
530-M4-REG/MIH	M. FREYZ Marc									Demande d'informations sur la modification du PLUI pour MIH
531-M4-REG/MIH	Mme KOPEL Katia		26							44 rue principale. Réitère sa demande déjà faite dans le cadre de la précédente modification relative à l'implantation d'un EPCC sur la totalité de son jardin en 2016 (inéquité à l'échelle de la commune).
532-M4-REG/MIH	WETZEL Claude									Demande d'informations sur la modification du PLUI pour MIH
533-M4-CL/EMS	WENDLING David Association des Usagers des transports urbains de l'agglomération strasbourgeoise			X						S'agissant des évolutions portées par le schéma directeur des transports collectifs : - demande l'ajout d'une branche à voie unique depuis le terminus pour une desserte plus proche du Zénith (prolongement de la ligne A) - secteur Roethig : demande une réflexion sur la mise en place d'un transport collectif en site propre (TCSP) sur la route de Schirmeck pour améliorer capacité et régularité des liaisons - secteur Bohrie à Ostwald : demande d'inscrire la création d'une station de tram intermédiaire au droit de l'arrêt Murhof de la ligne de bus n°13 - demande d'anticiper les projets de TCSP avec des ER suffisamment larges.
534-M4-CL/SCH	Professeur Anne DANION-GRILLIAT						188			Opposition à la création d'un centre privé de soins psychiatriques pour jeunes adultes rue du Château d'Angleterre : clinique à but lucratif non satisfaisante, déstabilisation de la psychiatrie publique, concurrence, médecine à 2 vitesses, modèle économique non consolidé.(cf. n° 322)

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
535-M4-CL/SCH	Professeur DANNION Jean-Marie						188			Opposition à la création d'un centre privé de soins psychiatriques pour jeunes adultes rue du Château d'Angleterre : clinique à but lucratif non satisfaisante, déstabilisation de la psychiatrie publique, concurrence, médecine à 2 vitesses, modèle économique non consolidé. (cf. n° 322)
536-M4-REG/HOL	HAASER Albert				X					12 rue de Sundenheim. Demande ajustement de zonage UB4 au sud de la rue de Sundenheim pour remettre le tracé en adéquation avec la réalité des parcelles au niveau des n° 10 et 12 (registres fonciers erronés)
537-M4-CL/VEN	Famille WEISS		26							Rues Brandt et des Perdrix. Opposition à installation EPCC sur parcelles n°343 et 344 : absence de continuité écologique, inéquité et dévalorisation des terrains. Opposition au déclassement de la zone IIAU en zone A au sud de la commune car contraire aux besoins futurs en logements.
538-M4-CL/MUN	OTT Michael OTT Nicole		26							6 et 21a rue du Général Leclerc. Opposition à installation d'EPCC : injuste, atteinte au droit de propriété, inéquité, dévalorisation
539-M4-REG/LAM	GHAZAL				X					Propriétaire des parcelles n°297 et 301. Demande l'extension de la zone de constructibilité à tout ou partie de la parcelle n°301 (9 mètres) actuellement inconstructible car souhaite ouvrir un centre médical.
540-M4-CL/OBH	MAIRE François			87	X			ER OBH64		7 rue du Moulin (parcelle n°268). A été sollicité verbalement par la commune pour que l'ER OBH 64 soit partiellement implanté sur sa parcelle. Point non mentionné dans le dossier de l'EP, dans lequel les parcelles n°17 et 196 sont concernées. Demande que sa parcelle ne soit pas substituée à cette dernière (liée à un conseiller municipal) car pas dans l'axe du chemin piétonnier envisagé, coûts induits importants et risque d'abattage d'un très beau chêne.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
541 CL/STG	-M4- Ports de Strasbourg - Mme MERLIN – Directeur général des Ports de Strasbourg		28					ER SBG- NEU34		<p>1/ Point 28 orientations OAP ceinture verte : signale que certaines orientations créent de forts conflits d'usages entre fonctions industrialo-portuaires et fonctions récréatives et de loisirs. Et formule les demandes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande la suppression de « bande de passage non bâtie à préserver » le long de voies ferrées entre la rue de Rouen et le quai Jacoutot en raison de risques technologiques. - Demande la suppression de la continuité cyclable entre la rue du Havre et le bassin Vauban - Demande à modifier le règlement écrit applicable aux zones UX de la ceinture verte en maintenant les règles actuellement en vigueur pour garder 75% emprise au sol contre 65% projeté. - Souhaite le lancement d'une réflexion sur l'application des règles actuelles concernant les sites existants et qui font objet d'extensions ou d'aménagements nouveaux. - Demande à compléter la carte des « tronçons cyclables à requalifier et à créer » du Nord au Sud : à travers La Wantzenau, dans le secteur entre le quartier de la Robertsau et la commune de la Wantzenau en direction de Souffelweyersheim et Reichstett, entre le sud de Neuhoef et le Port, entre l'accès Sud du Port et Illkirch-Graffenstaden et les communes plus au Sud. - Demande à préciser que l'ER SBG-NEU34 permet également d'aménager une piste cyclable. - Demande à conserver la phrase suivante « à travers une gestion ad hoc des flux, le maintien des infrastructures » dans le paragraphe 2.3 dans « cœur métropolitain Deux-Rives ».

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										Demande la modification de la zone UXb2 pour permettre la construction de bâtiments d'activités tertiaires non adossées à de l'artisanat ou de l'industrie sur les parcelles DA0068 et DA0155.
542 RC/OSW	-M4- Société Alsace Aventure Strasbourg (Natura Parc) - WALTER Mickael et KASSER Matthias									1/ Confère observation N°69 2/ Signale une erreur sur le plan, un garage est matérialisé alors que ça correspond à une habitation.
543 CL/GEI	-M4- Association naturellement solidaires de Geispolsheim - SCHORTANNER Michelle - Présidente	17	26	77-97		148	176-177	202		Confère observation N°325, plans joints en plus à cette observation à prendre en compte.
544 RC/ILG	-M4- WURTZ Michel		26							Demande à modifier et réduire le zonage EPCC sur son terrain : section 14 N°296/154, 298/153, 297/153et 251/86 cf proposition en PJ.
545 CL/NIH	-M4- HERZOG Jean-Luc Maire de Niederhausbergen		X	X						1/ Règlement écrit titre II, Article 12 relatif au stationnement : demande que la règle de deux places de stationnement minimum soient applicables à Niederhausbergen, pour la réalisation de nouveaux logements, pour toute construction de T1 ou T2 au titre qu'il y a déjà beaucoup de stationnement sauvage actuellement dû au non-respect des règles en vigueur des lotisseurs et de la faible offre de transport en commun qui empêche de se passer de la voiture. 2/ Demande que les zones d'aménagements réalisées sur les zones IAUA ou IIAU respecte une obligation de conserver 40% d'aménagements paysagers réalisés en pleine terre (contre 25 à 30% actuellement), cette mesure permet de préserver l'équité avec les zones urbanisées qui doivent déjà respecter 40%.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
546 RC/ILG	-M4- ORFANOUDAKIS Georges GIRODDE Isabelle			X				ER ILG 58		Demande si ER ILG 58 impacte leur propriété 35 route du Rhin.
547 CL/ENT	-M4- EDF Renouvelables France Agence Strasbourg - CHARBONNEAU Mathieu Chef de projets Développement éolien et photovoltaïque	15								Suite à la discussion lors de la permanence transmet : <ul style="list-style-type: none"> - Mail des services de la DGAC confirmant l'absence de problématique d'éblouissement, suite à la transmission de nos études de réverbération - Courrier de réponse de l'Eurométropole de Strasbourg qui donne un arbitrage favorable, suite à la demande de mise en compatibilité des documents d'urbanisme pour le projet. EMS demande éléments de justification. L'expertise zones humides sur la zone d'étude
548 -M4-PDA- RC/ILG	LE NORMAND - SCHAEFFER		26							Demande la diminution de l'emprise de l'EPCC sur leur parcelle (N°132) pour permettre une construction familiale. Souligne l'emprise de l'EPCC très variable selon les parcelles.
549-M4- RC/ILG	Anonyme									Une personne souhaite connaître le zonage de la rue des Roses, plan non disponible dans le dossier d'enquête.
550-PDA- RC/OBS	ADAM Paul								PDA	PDA Oberschaeffolsheim : estime que le périmètre ancien et nouveau est disproportionné par rapport à l'emprise visuelle du monument funéraire. Signale que le monument a perdu de sa valeur du fait qu'il a été déplacé et ne matérialise plus la tombe du chevalier. D'accord avec le projet si le but est de maintenir une cohérence architecturale du vieux village avec une réserve que les dispositifs de production d'énergies durables ne puissent être opposable par ABF.
551 RC/OBS	-M4- SEILER Henri		X							Propriétaire parcelle 188 : demande à ce que le recul par rapport au cours d'eau passe de 15 m à 6 m comme les parcelles voisines 39 et 59. A céder la parcelle 189 a un promoteur pour la

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										construction de deux immeubles qui se situent dans la zone de débordement matérialisé en jaune et qui ont fait l'objet d'un remblaiement. Le risque de débordement sur son terrain n'est plus justifié.
552 RC/OBS	-M4- Société LINGENHELD ENVIRONNEMENT - Georges Président de LINGENHELD	20								Point N°20 : apporte des réponses aux avis adressés sur le projet de la part de CDPENAF, MRAE et de la préfecture.
553 RC/LAM	-M4- Maire de Lampertheim - FABRE Murielle	3 ;4		85					ER LAM2 et LAM14	<p>Apporte des éléments de réponse suite aux avis des PPA.</p> <p>1/Avis Préfète :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informe que la population de la commune a augmenté de 19,50% en 5 ans (janvier 2018 à janvier 2023) avec notamment des logements sociaux. Augmentation des capacités des services publics a été nécessaire mais demande un délai pour pouvoir accueillir convenablement encore d'avantage de population. - Point 3 : justifié par les différents risques présents - Point 4 : quartier déconnecté de la ville car plus proche de Mundolsheim, ne souhaite pas accentuer d'avantage cet effet. <p>2/Avis Chambre d'agriculture :</p> <p>Point 85 : aménagement connu et accepté par exploitants agricoles qui vont démarrer exploitation des nouvelles parcelles en prenant en compte les chemins dessinés.</p> <p>3/ Observation SNCF concernant ER LAM2, la commune confirme la volonté de supprimer cet ER comme déjà demandé par courrier à l'EMS le 12/11/21/</p>

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
										4/Demande de supprimer ER LAM14 comme déjà demande à la modification N°3
554 RC/LWA	-M4- HOFNER Patrick	19								Contre le point 19 qui impacte l'environnement et sa biodiversité.
555 RC/LWA	-M4- Association Wantzenau Wolfert Wasserrat - SEIBERT Noelle		25							Demande l'inscription de la totalité des berges et de la zone en eau du site de la Wolfert. Dépose une pétition ayant recueilli 1140 signatures pour la protection intégrale du Wolfert. Courrier de différentes personnes et associations affichant leur soutien.
556 RC/LWA	-M4- VIERLING Jacques	19								Pense que le projet ne sera bénéfique économiquement à la commune que si elle en fait l'acquisition. Modification considérable de ce projet sur le paysage et sur la faune et la flore présente. Couverture du site va réduire échange thermique eau – air et créer un phénomène de réverbération qui va contribuer à un réchauffement local. Souhaite l'organisation d'une réunion publique pour évoquer les points évoqués et ainsi permettre une adhésion au projet.
557 RC/LWA	-M4- FAUVELLE Claude et Véronique		X							Propriétaire d'une ferme avec des bâtiments agricoles qui nécessitent d'être rénovés situés en zone N2. Demande un changement d'affectation de ces bâtiments pour ne pas rénover à perte.
558 RC/LWA	-M4- CREMS Francis		25							Demande la préservation intégrale de l'étang de la Wolfert. Souhaite que l'EMS demande à la préfecture d'annuler l'autorisation d'exploiter de ce lieu pour y préserver son environnement.

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
559 RC/VEN	-M4- MOUGEOT Gérard et Mme		26							Opposé à la création d'un EPCC sur leur terrain : parcelle 119 au 1 rue des Perdrix à Vendenheim. Déploire le manque de communication de la commune, aucune info dans le bulletin municipal. Constate que parcelles 343 et 321 non concernés par EPCC, pourquoi cette différence de traitement ? Demande que la taxe foncière soit réévaluée sur les zones classées en EPCC. Déploire le manque d'espace vert réalisé pour les nouvelles constructions en opposition avec l'instauration des EPCC chez les particuliers.
560-M4- RC/ECK	DALE G.				X			ER ?		Rue d'Oberhausbergen : souhaite avoir document de propriété pour sa parcelle N° 237 qui prend en compte la surface prise pour le trottoir. Souhaite conserver clôture et accès côté rue
561-M4- RC/VEN	SCHMITT							ER VEN 39		Demande l'abandon de l'ER
562-M4- EMS/BIS	STRADIM (aménageur)				x					Rue de la Robertsau : souhaite adaptation du règlement graphique pour modifier la hauteur de l'égout du toit (UB2 à 20m°
563-M4- EMS/BIS	NEXXT IMMO				X					Idem OBS 562 : Modif hauteur l'égout du toit en UB2
564-M4- RC/OST	SATTLER	x			X					Demande d'infos zonage terres agricoles A4
565-M4- EMS/OBER	COLLIN							ER MIT11 - OB33et OB34		Demande d'augmenter les surfaces
566-M4- RC/OST	UBERFULL				X					Parcelle 55 : terrain agricole – alignement d'arbres ?? 3 rue Principale : bâtiment agricole classé "intéressant" or projet photovoltaïque. Est-ce compatible ?

OBSERVATIONS		THEMATIQUES par n°							AUTRES	
CR	NOM DU DEPOSANT	ENVIRONNEMENT	PAYSAGE ET CADRE DE VIE	MOBILITÉS	HABITAT	ECONOMIE	EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	EVOLUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES	PDA	Commentaires apportés ou autres problématiques ou précisions intéressant l'enquête publique
567-M4-EMS/EMS	REYSER				X					Dans règlement écrit prévoir des propositions de modifications pour les eaux pluviales (depuis les balcons) Intégrer les climatiseurs+ Divers
568-M4-EMS/STR	Asso Préservation Environnement Koenigshoffen			x				X		Mobilités : rétrécissement rte des Romains (du N° 4 au 6). Inscrire un ER de 5M
569-M4-EMS/STR	UTTERALD		26	?				ER NEU 13		Non à l'EPCC (Parcelles 15 –18 et 15322) Non à l'ER NEU 13 (Voir OBS précédentes)
570-M4-EMS/STR	MESSMER		26							Non à l'EPCC
571-M4-EMS/STR	MARTIN JB									Projet Heyritz : Evolution du PLU pour réalisation du projet
572-M4-EMS/STR	OLLAND A		26							Rue Mélanie ROBERTSAU : non à l'EPCC
573-M4-EMS/SCH	KESKIN		26							Non à l'EPCC à Schiltigheim
574-M4-EMS/MUN	Avocat EDVEN pour collectif 14 riverains		26							Non à l'EPCC
575-M4-EMS/STR	KAUFMAN ET BROD AVOCAT				X					Demande la réduction du recul de 100 m (depuis A 351)à 60m zone UD2
576-M4-EMS/VEN	LANG-MARTIN		26							Idem observation 478 - EPCC
577-M4-EMS/EMS	AREAL- Mr Thepot				113-114-115-120-131					Logement social – SMS 1 – Points 113-114-115-120 et 131
578-M4-EMS/STR	ALLOG IMMO		33		X					Robertsau : parcelle CY 619 /588/ 594 IAUB+ point 33

